

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

la 9e copie *m. 19-21 etc*
ANNALLES *1-1877*

DE LA *B26190*
6

PROPAGATION DE LA ROI

POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

Nouvelle Serie

PREMIER NUMÉRO, FÉVRIER 1877.

S O M M A I R E .

	PAGES.
AUX ASSOCIÉS DU DIOCESE DE QUEBEC.....	3
COMPTES RENDUS.—Dioçèse de Québec.....	8
de Montréal.....	19
de St. Hyacinthe.....	23
MISSIONS MONTAGNAISES DU LAC ST. JEAN.....	24
LETTRE DU GÉNÉRAL HOWARD.....	35
PATAGONIE.....	39
CHINE.....	42
LE PROTESTANTISME EN CHINE.....	66
AU VATICAN.....	72
BEAUX EXEMPLES.....	77

MONTREAL

DES PRESSES A VAPEUR DE J. A. PLINGUET,

39, RUE ST. JEAN-BAPTISTE.

1877

ANNALES

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI

POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

FÉVRIER 1877.

PREMIER NUMÉRO.

MONTREAL :

DES PRESSES A VAPEUR DE J. A. PLINGUET,
39, RUE ST. JEAN-BAPTISTE.

1877

PAAP
BV
2215
Q3 A5
no 1-9
1877-79

Permis d'imprimer,

† EDOUARD CH. EV. de Montréal.

AUX ASSOCIÉS DE LA PROPAGATION DE LA FOI DANS LE DIOCÈSE DE QUÉBEC.

MGR. SIGNAÏ disait, dans une Lettre Pastorale en date du 28 Décembre 1836 : “ Dans la vue de répondre au plus tôt
“ aux heureuses dispositions que font paraître ces infortu-
“ nés (les peuples sauvages du Nord, ainsi que ceux qui
“ font encore partie du diocèse de Québec); et désirant,
“ pour remplir les devoirs de notre charge, envoyer de zélés
“ missionnaires au milieu d’eux pour leur annoncer les
“ vérités de la religion; voulant en outre pourvoir aux
“ besoins pressants de plusieurs autres missions devenues
“ nécessaires en divers lieux dépendant de notre juri-
“ diction; nous nous sommes adressé à N. S. P. le Pape
“ Grégoire XVI, pour obtenir la permission d’établir dans
“ ce diocèse la Société de la Propagation de la Foi telle
“ qu’elle est établie en France depuis 1822, et avec tous les
“ privilèges qui y sont attachés. Sa Sainteté a bien voulu
“ répondre à nos désirs, et nous avons la satisfaction de
“ vous informer qu’en vertu d’un Bref Apostolique, daté de
“ Rome le 28 février de la présente année, nous sommes
“ autorisé à établir la dite Association de la Propagation de
“ la Foi pour les fins sus-mentionnées.

“ Cette Association que nous proposons et que nous
“ recommandons aujourd’hui au zèle de notre clergé, à sa
“ piété, ainsi qu’à celle des fidèles de notre diocèse, a donc
“ pour objet d’étendre et de propager la foi catholique,
“ d’éclairer de ses divines lumières les peuples éloignés-
“ dont nous venons de parler; comme aussi d’établir des
“ missions au milieu d’un grand nombre de catholiques
“ privés des secours de la religion et incapables, à cause de
“ leur pauvreté, de subvenir à l’entretien des prédicateurs
“ de l’évangile. Les moyens qu’elle propose à ses associés,
“ pour atteindre le but de son institution, sont des œuvres
“ de piété et de charité, dont voici le détail :

“ 1o. Chaque associé doit dire tous les jours un *Pater* et
“ un *Ave-Maria*, avec cette courte invocation : *Saint François-*
“ *Xavier, priez pour nous.* Il suffit de diriger, une fois pour

“ toutes, l'intention du *Pater* et de l'*Ave* de la prière du
 “ matin ou de celle du soir.

“ 20. Chaque associé doit donner en aumône *un sou* par
 “ semaine.

“ Les avantages et les privilèges attachés à cette Asso-
 “ ciation par les Souverains Pontifes sont :

“ 10. Une *indulgence plénière* le jour de l'Invention de la
 “ Ste. Croix, le 3 mai, ce jour étant l'anniversaire de l'ins-
 “ titution de l'Association.

“ 20. Une seconde *indulgence plénière* le jour de la fête de
 “ St. François-Xavier, patron de l'Association, 3 décembre.

“ 30. Une troisième *indulgence plénière* une fois chaque
 “ mois. Le jour de cette indulgence est au choix de cha-
 “ que associé.

“ Pour gagner ces indulgences, il faut réciter réguliè-
 “ rement les prières dont nous venons de parler, et, le jour
 “ où l'on doit gagner l'indulgence, se confesser (cette con-
 “ fession peut se faire la veille) communier, visiter l'église
 “ de sa paroisse et y prier à l'intention du Souverain Pon-
 “ tife.

“ On peut en outre gagner une *indulgence de 100 jours*
 “ chaque fois qu'étant au moins contrit de cœur, on récite
 “ les prières de l'Association, ou que l'on fait soit l'au-
 “ mône prescrite, soit toute autre aumône en faveur des
 “ missions, ou que l'on fait quelque autre œuvre de pitié
 “ ou de charité. Toutes ces indulgences, plénières et par-
 “ tielles, sont applicables aux âmes du purgatoire.

“ Nous vous exhortons, Nos Très Chers Frères, à favo-
 “ riser une œuvre si précieuse. Quant à la légère con-
 “ tribution qui y est attachée, c'est le denier de la veuve de
 “ l'évangile demandé à chacun de vous; mais ce denier
 “ réuni à plusieurs autres pourra contribuer à faire porter
 “ la foi chez ceux qui ne l'ont pas encore reçue, ou à la per-
 “ pétuer parmi ceux qui manquent de moyens pour la sou-
 “ tenir et la conserver ”.

Comme on le voit, la Société de la Propagation de la Foi
 existe régulièrement, dans le diocèse de Québec, depuis le
 28 Décembre 1836. Dans le cours de l'année 1841, Mgr.
 Signai, à la demande des membres du Comité de Régie de

L'Association à Québec, fit des démarches auprès du Président général de l'OEuvre en France, M. de Jessé, pour obtenir l'affiliation à celle de France de la Société de la Propagation de la Foi telle qu'elle était établie à Québec ; cette affiliation fut aussitôt accordée, à condition que l'Association de Québec continuerait à favoriser autant que possible les missions sauvages et autres de l'Amérique Britannique. La plus grande partie des recettes se trouvait de la sorte à la disposition du Comité de Régie de Québec, qui employait cet argent au soutien des missions du diocèse.

Quelques difficultés s'étant élevées, en 1845, entre les conseils centraux de France et le Comité de Régie à Québec, ce ne fut que le 20 Décembre 1850 qu'on en vint à des arrangements définitifs. L'affiliation de la Société de Québec à celle de France fut maintenue à condition que notre Comité de Régie paierait tous les ans \$600,00 à l'Evêque d'Ottawa pour la mission sauvage d'Abbitibi, \$480,00 à l'Evêque de St. Boniface et \$940,00 au conseil central de Lyon pour l'expédition des Annales. Le reste des recettes était à la disposition du Comité de Québec. A peu près depuis cette époque le Comité de Québec a de plus alloué, chaque année, \$600,00 à la mission des Naskapis et des sauvages de la Baie d'Hudson, \$400,00 pour la mission des Têtes de Boule, sur le haut du St. Maurice, \$200,00 pour les Annales anglaises, etc. Tous les ans, le Comité de Québec a fait rapport de ses recettes et de ses œuvres aux conseils centraux de France.

Les choses en étaient là, lorsque, dans les derniers jours de juin 1876 Mgr. l'Archevêque de Québec reçut une lettre de M. de Verdière, Président général de l'OEuvre de la Propagation de la Foi en France, informant Sa Grandeur que, pour plusieurs raisons, il ne lui était plus possible de continuer à la Société de Québec le privilège de l'affiliation à celle de France, à moins que le diocèse de Québec ne consentit à laisser toutes ses recettes à la disposition des conseils centraux de France, et à ne rien recevoir à l'avenir.

Après avoir consulté MM. les curés du diocèse, réunis en retraite à la fin du mois d'août, Mgr. l'Archevêque résolut de

mettre les choses sur l'ancien pied. A cet effet il convoqua, le 14 Sept. 1876, une assemblée extraordinaire du Comité de Régie, qui eut lieu au salon de l'Archevêché, sous la présidence de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur Caron. Voici ce qu'on lit au procès-verbal de cette assemblée : " Mgr. l'Archevêque étant venu pour prendre part aux délibérations du Comité, expose lui-même qu'il a reçu une lettre du Président général de l'Association de la Propagation de la Foi en France, par laquelle on annonce que les conseils centraux de Paris et de Lyon en sont venus à décider qu'à l'avenir, c'est à dire après la présente année, le diocèse de Québec devra disparaître du compte des dépenses et qu'il ne figurera plus que dans le compte des recettes. En d'autres termes, d'après la teneur de cette lettre officielle, le Comité de Québec devra remettre toutes ses recettes aux mains des conseils de France, sans pouvoir s'attendre à aucune allocation pour ses propres besoins.— Mgr. l'Archevêque fait remarquer que le diocèse de Québec ne peut absolument pas se passer des ressources que lui fournit la Propagation de la Foi, et que le plus sûr parti que nous ayons à prendre c'est de rompre, à regret sans doute, l'union qui a existé depuis tant d'années entre l'OEuvre de la Propagation de la Foi régulièrement et canoniquement établie dans le diocèse de Québec, et la Société telle qu'elle existe en France.

Les membres du comité de Québec, tout en déplorant sincèrement cette extrême nécessité, déclarent alors d'un commun accord que, vu les besoins immenses où se trouve le diocèse de Québec pour le soutien des nombreuses et pauvres missions qui en font partie, et pour venir en aide à des œuvres locales où la Propagation de la Foi est directement intéressée, ils ne peuvent accepter la proposition faite par M. de Verdière, Président de l'OEuvre en France; qu'en conséquence l'Association de la Propagation de la Foi dans le diocèse de Québec s'en tiendra désormais, comme autrefois, aux privilèges à elle accordés par l'Indult de Grégoire XVI en date du 28 février 1836, et qu'elle gardera toutes ses recettes pour en disposer selon les besoins du diocèse."

Nous nous trouvons, de cette manière, à ne plus avoir

droit aux Annales publiées à Lyon. Mais, pour obvier à cet inconvénient, il a été réglé que, trois fois par année, le 15 février, le 15 juin et le 15 octobre, il sera publié à Montréal, des Annales canadiennes qui renfermeront des matières ayant spécialement rapport aux œuvres accomplies par la Propagation de la Foi en Canada et dans l'Amérique du Nord, et contenant en outre des informations sur les travaux apostoliques des missionnaires dans toutes les parties de l'univers. Ces Annales seront également distribuées aux Associés des diocèses de Montréal où l'Œuvre de la Propagation de la Foi est organisée depuis plusieurs années comme elle le sera désormais chez nous, ainsi qu'aux Associés des diocèses des Trois-Rivières et de St. Hyacinthe, où l'on va suivre notre exemple, en se séparant de la Société de France.

Depuis la publication du dernier "Rapport des Missions," en Mai 1874, le Comité de Régie à Québec a eu à déplorer la mort de deux de ses membres: A. B. Sirois, Ecuyer, Notaire, qui faisait partie du Comité depuis le 22 Décembre 1862; et Son Excellence le Lieutenant Gouverneur Caron, qui fut l'un des fondateurs de l'Œuvre à Québec et qui était Président du Comité depuis le 16 Décembre 1855: Nous les recommandons tous deux aux ferventes prières des Associés. L'Hon. M. Chauveau a été choisi en remplacement de M. Sirois, et Alexandre Lemoine, Ecuyer, en remplacement de Son Excellence M. Caron. Errol Boyd Lindsay, Ecuyer, le dernier survivant des fondateurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi à Québec, a été élu Président, et Vital Têtu, Ecuyer, Vice-Président. Le Comité de Régie à Québec est donc, à l'heure qu'il est, composé comme suit:

ERROL BOYD LINDSAY, *Ecr., Président.*
 VITAL TÊTU, *Ecr., Vice-Président.*
 CYRILLE DELAGRAVE; *Ecr., Secrétaire.*
 L'ABBÉ NAP. LALIBERTÉ, *Trésorier.*
 MGR. C. F. CAZEAU,
 G. M. MUIR, *Ecr.,*
 L'HON. THOS. MCGREEVY,
 L'HON. P. GARNEAU,
 L'HON. P. CHAUVEAU,
 ALEXANDRE LEMOINE, *Ecr.*

COMPTES-RENDUS.

DIOCÈSE DE QUÉBEC.

*Etat des recettes de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, dans
le diocèse de Québec, pour l'année 1874.*

(38ème année.)

VILLE DE QUÉBEC.

Basilique.....	\$ 371 20	Rapporté.....	\$ 522 15
Archevêché.....	16 50	Ecole-Normale	
Grand Séminaire.....	16 00	St. Patrick.....	141 00
Petit Séminaire.....	26 60	Faubourg St. Jean.....	276 00
Hôtel-Dieu.....	24 00	St. Roch.....	759 00
Dames Ursulines.....	36 85	St. Sauveur.....	215 30
Hôpital-Général.....	36 00	Soldats.....	22 00
Sœurs de la Charité.....		Asile des Aliénés.....	8 00
Sœurs du Bon Pasteur....	5 00	Collège de Ste. Anne.....	14 50
Porté.....	\$ 522 15	Porté.....	\$ 1957 95

CAMPAGNE.

Rapporté.....	\$ 1957 95	Rapporté.....	\$ 2804 85
Adrien, St. d'Ireland.....		Antoine St.....	48 60
Agapit St.....	60 65	Antonin St.....	14 25
Agathe Ste.....	76 85	Apollinaire St.....	44 00
Agnès Ste.....	23 00	Armagh St. Cajetan d'....	2 50
Alban St.....	47 50	Aubert St.....	10 00
Alexandre.St.....	21 00	Augustin St.....	241 40
Alexis St.....	6 00	Bale St. Paul.....	76 00
Alphonse St.....	8 45	Basile St.....	
Ambroise St.....	87 15	Beaumont St. Etienne de..	72 30
Anastásie Ste.....	2 45	Beauport N.D.de(à compte)	25 00
Ancienne Lorette N.D.de l'	89 25	Bergéronnes Ste. Zoë des..	
André St.....	27 50	Bernard St.....	34 25
Arge Gardien.....	156 15	Berthier N.D. de.....	17 00
Anges SS. de la Beauce...		Broughton S.C. de J. de...	5 00
Anne Ste. de Beaupré....	40 25	Broughton St. Pierre de..	38 00
Anne Ste. de la Pocatière..	53 00	Buckland N. D. de.....	
Anne-Ste. du Saguenay...	6 25	Calixte St de Somerset...	110 00
Anne Ste. du Portneuf....		Cap Santé Ste Famille du..	45 50
Anselme St.....	134 45	Cap St. Ignace	126 00
Anse St. Jean.....	7 00	Porté.....	\$ 3714 65
Porté.....	\$ 2804 85		

Rapporté.....\$	3714 65	Rapporté.....\$	4785 85
Casimir St.....	45 00	Georges St.....	6 60
Cassien St. des Caps.....		Germaine Ste.....	2 00
Catherine Ste.....	22 00	Gervais St.....	41 00
Charles St.....	118 50	Gilles St.....	15 00
Charlebourg St. Charles de	64 70	Gosford.....	
Chateau-Richer N.D. du...	10 00	Grondines St. Charles des..	72 00
Chicoutimi St. Frs.-Xav. de	81 50	Grosse-Île St. Luc de la...	2 50
Claire Ste.....	49 50	Hébertville N. D. d'.....	34 25
Côme St. de Kennebec.....	15 00	Hélène Ste.....	28 00
Cranbourne St. Odilon de.		Hen-dine Ste.....	3 00
Croix Ste.....	40 00	Henri St.....	85 00
Cyrille St.....		Hilarion St.....	
Cyriac St. de Kinogami...		Honoré St. de Shenley....	19 45
Damien St. de Buckland..		Inverness St. Athanase d'.	11 50
David St. de l'Aube-Riv..		Irénée St.....	32 00
Denis St.....	50 00	Isidore St.....	55 40
Deschambault St. Jos. de.	58 00	Isleaux Coudre St. Ls. del'	68 40
Dominique St de Jonquières	1 50	Isleaux Grues St. Ant. de l'	68 70
Dunstan St de Lac Beaup.		Islet N. D. de l'.....	128 50
Eboulements N. D. des...	45 00	Jean-Chrysostôme St.....	54 80
Ecureuils St. J.-Bapt. des.	9 00	Jean St. Deschailions....	69 35
Edouard St de Lotbinière.	33 00	Jean St. Isle d'Orléans...	148 00
Edouard St. de Frampton.	3 00	Jean St. Port Joly.....	61 00
Eleuthère St. de Poénéga-		Jeanne Ste. de Neuville..	47 50
mouck.....	1 00	Jérôme St.....	7 00
Elzéar St.....	32 00	Joa'im St.....	46 60
Emmèlie Ste de Lotbinière.	39 50	Joseph St. de Beauce....	60 30
Ephrem St. de Tring.....	4 10	Joseph St. de Lévis.....	168 00
Escoumains St. Marcellin		Julie Ste de Somerset....	40 50
des.....	27 60	Justine Ste.....	2 50
Etienne St. de Lauzon....	8 00	Kamouraska St. Louis de..	67 20
Eugène St.....		Lambert St.....	50 70
Evariste St. de Forsyth...	7 60	Lambton St. Vital de.....	10 25
Famille Ste.....	40 50	Laurent St.....	125 90
Félicien St.....		Laval Ste. Brigitte de....	21 00
Félix St. du Cap Rouge...	14 75	Lazare St.....	45 20
Ferdinand St. d'Halifax...	15 50	Leeds St Jacques de.....	
Ferréol St.....	14 55	Léon St. de Standon.....	
Fidèle St.....	31 00	Lévis N. D. de.....	320 00
Firmin St. de la Rivière		Lotbinière St. Louis de...	84 00
aux Canards.....		Louis S. de Métabetchouan	5 25
Flavien St.....	24 00	Louise Ste.....	26 30
Foye Ste. (1).....	46 25	Magloire St.....	1 00
François St de Beauce....	19 00	Malachie St.....	
François St. Isle d'Orléans.	36 25	Malbaie St Etienne de la..	59 40
François St. Riv. du Sud..	37 65	Marguerite Ste.....	6 50
Frédéric St.....	21 10	Marie Ste. de Beauce.....	18 00
Fulgence St.....	5 15	Michel St.....	97 20
Gédéon St. de Grandmont..		Mont Carmel N. D. du....	1 00
Porté.....\$	4785 85	Porté.....\$	7103 60

(1) Ste. Foye a donné \$48.50 en 1871, \$52.60 en 1872 et \$50.00 en 1873. Le nom de cette paroisse avait été oublié dans les rapports précédents.

Rapporté.....\$ 7103 60	Rapporté.....\$ 7852 95
Narcisse St..... 15 00	Prime St..... 1 00
Nicolas St..... 116 15	Raphaël St..... 37 10
N. D. du Lac St. Jean.... 3 00	Raymond St..... 57 00
M. D. de Laterrière..... 5 00	Riv. du Loup S. Pat. de la. 37 45
N. D. du Portage..... 4 00	Riv. Ouelle N. D. de la... 19 50
N.D. de Lourdes de Mégantic	Roch St. des Aulnets.... 80 00
N.D. de la Riv. Batiscan..	Romuald St..... 50 00
Onésime St..... 1 00	Sébastien St..... 1 00
Pacôme St..... 12 00	Séverin St..... 10 00
Pamphile St.....	Sillery St. Colomb de.... 29 30
Paschal St..... 181 00	Siméon St. du Port au Persil 15 00
Patrice St. de Beauvillage.	Sophie Ste. d'Halifax.... 12 30
Paul St. de Mille-Vaches.. 2 00	Stoneham St. Edmond de. 3 65
Paul St. de Montminy.... 7 65	Sylveste St..... 16 75
Perpétue Ste..... 1 50	Tadousac Ste. Croix de... 3 00
Petite Riv. S. Frs.-Xav. de la 18 40	Télesphore St.....
Pétronille Ste. Isle d'Orl... 32 00	Tewkesbury S. Jacques de
Philémon Si. de Mailloux..	Thetford S. C. de Marie de
Philippe de Néri St. 35 00	Thomas St. de Montmagny. 132 00
Pierre St. Isle d'Orléans... 150 65	Tite St. des Caps..... 25 00
Pierre St. Riv. du Sud.... 42 00	Ubalde St..... 8 00
Pointe-aux-Trembles St.	Urbain St..... 30 00
Frs. de Sales de la..... 72 00	Val-Cartier St. Gabriel de. 30 50
Portneuf N. D. de..... 51 00	Valier St..... 97 00
	Victor St. de Tring..... 2 00
Porté.....\$ 7852 95	
Montant de la recette des paroisses.....\$8550 50	
Dons et intérêts..... 201 30	
Total de la recette de 1874.....\$8751 80	

*Etat des sommes allouées par le Conseil de la Propagation de
la Foi à Québec, pour l'année commençant au 1er Octobre
1874 et finissant au 1er Octobre 1875.*

Annales de Lyon.....	\$ 980 40
Missions du Lac Abbittibi et des Chantiers.....	600 00
Diocèse de St. Boniface.....	480 00
Missions du St. Maurice.....	400 00
Missions des Naskapis.....	600 00
Transport des Annales et Annales anglaises.....	200 00
Ornements, vases sacrés, pierres d'autels, etc.....	1000 00
Grosse-Isle (Quarantaine).....	200 00
Aide au Petit Séminaire de Chicoutimi.....	250 00
Pour 65 Appendices au Rituel.....	130 00
Pour livres de controverse en anglais.....	90 50
Presbytère de Stoneham.....	100 00
Chapelle de N. D. de Lourdes de Mégantic.....	100 00
Chapelle d'Inverness.....	100 00
Chapelle de St. Pierre Baptiste.....	100 00
Chapelle du S. C. de Marie.....	100 00

Porté.....\$ 5430 90

	Rapporté.....	\$ 5430 90
Chapelle de Ste. Justine.....		100 00
Chapelle de St. Damien de Buckland.....		50 00
Chapelle de St. Malgloire.....		100 00
Chapelle de St. Philémon de Mailloux.....		50 00
Chapelle de St. Eleuthère.....		150 00
Chapelle de la Rivière aux Canards.....		50 00
Chapelle de Ste. Anne de la Rivière Portneuf.....		100 00
Chapelle de la Rivière Ste. Marguerite.....		50 00
Chapelle de St. Cyriac de Kinogami.....		40 00
Chapelle de St. Félicien.....		100 00
Presbytère des S. S. Anges de la Beauce.....		50 00
Missionnaire de St. Ubade, etc.....		100 00
“ de Valcartier, Gosford, etc.....		80 00
“ de Stoneham, St. Adolphe, etc.....		100 00
“ de Laval, etc.....		30 00
“ de St. Tite des Caps.....		100 00
“ de St. Cassien, par Petite-Rivière.....		30 00
“ de St. Siméon, etc.....		60 00
“ de Tadoussac, etc.....		140 00
“ des Escoumains.....		50 00
“ de St. Paul de Mille Vaches, etc.....		60 00
“ de l'Anse St. Jean.....		120 00
“ de St. Fulgence et des chantiers.....		200 00
“ de St. Gédéon, par St. Jérôme.....		40 00
“ de St. Prime, etc.....		160 00
“ de Ste Anastasie.....		100 00
“ d'Inverness.....		100 00
“ de St. Séverin.....		50 00
“ de Sébastien.....		120 00
“ de St. Côme de Kennébec.....		100 00
“ de Ste. Justine.....		100 00
“ de St. Magloire.....		100 00
“ de St. Damien, par Buckland.....		50 00
“ de St. Paul de Montminy, etc.....		100 00
“ de Ste. Perpetue.....		120 00
“ de St. Eleuthère.....		175 00

	Montant alloué.....	\$8705 90
Résumé :	Total de la recette de 1874.....	\$8751 80
	En caisse de l'an dernier.....	5157 50
	Total.....	\$13909 30
	Montant alloué pour 1875.....	8705 90
	Reste en caisse.....	\$5203 40

NAP. LALIBERTÉ, Ptre.,

Trésorier.

*Etat des recettes de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, dans
le diocèse de Québec, pour l'année 1875.*

(39ème année.)

VILLE DE QUÉBEC.

Basilique	\$ 328 90	Rapporté.....	\$ 479 35
Archevêché.....	10 00	Ecole-Normale.....	6 00
Grand Séminaire.....	15 00	St. Patrick.....	100 00
Petit Séminaire.....	33 90	Faubourg St. Jean.....	340 50
Hôtel-Dieu.....	12 00	St. Roch.....	708 00
Dames Ursulines.....	38 25	St. Sauveur.....	244 60
Hôpital-Général.....	32 30	Soldats.....	16 00
Sœurs de la Charité.....	4 00	Asile des Aliénés.....	7 00
Sœurs du Bon Pasteur....	5 00	Collège de Ste. Anne.....	15 00
Porté.....	\$ 479 35	Porté.....	\$ 1916 45

CAMPAGNE.

Rapporté.....	\$ 1916 45	Rapporté.....	\$ 3324 65
Adrien St. d'Ireland.....		Berthier N. D. de.....	12 50
Agapit St.....	45 00	Broughton S. C. de Jésus de	10 00
Agathe Ste.....	66 00	Broughton St. Pierre de..	43 00
Agnès Ste.....	17 10	Buckland N. D. de.....	8 25
Alban St.....	42 00	Calixte St. de Somerset...	137 00
Alexandre St.....	18 00	Cap Santé Ste. Famille du	42 65
Alexis St.....	4 00	Cap St. Ignace.....	160 00
Alphonse St.....	2 00	Casimir St.....	48 00
Ambroise St.....	71 00	Cassien St. des Caps.....	
Anastasia Ste.....	1 35	Catherine Ste.....	23 00
Ancienne Lorette, N. D. de l'	100 00	Charles St.....	170 00
André St.....	23 60	Charlesbourg St. Chs. de..	65 75
Ange Gardien.....	57 00	Château-Richer N. D. du..	
Anges SS. de la Beauce....		Chicoutimi St. Frs.-X. de..	55 00
Anne Ste. de Beaupré.....	82 45	Claire Ste.....	50 00
Anne Ste. de la Pocatière..	29 50	Côme St. de Kennébec....	
Anne Ste. du Saguenay...	1 55	Cranbourne St. Odilon de..	
Anselme St.....	120 00	Croix Ste.....	34 00
Anse St. Jean.....	2 40	Cyrille St.....	
Antoine St.....	70 00	Cyriac St. de Kinogami...	
Antonin St.....	14 50	Damien St. de Buckland...	
Appollinaire St.....	39 00	David St. de l'aube-Riv...	
Armagh St.-Cajétan d'....	3 00	Denis St.....	40 00
Aubert St.....	9 00	Deschambault St. Jos. de..	85 00
Augustin St.....	296 65	Dominique S. de Jonquières	
Baie St. Paul.....	57 00	Dunstan St. du Lac Beau..	
Basile St.....	33 00	Eboulements N. D. des...	
Beaumont St. Etienne de..	67 10	Ecureuils St. Jean-Bap. des	7 00
Beauport N. D. de.....	96 00	Edouard St. de Latbinière	34 00
Bergeronnes Ste. Zoë des..		Edouard St. de Frampton..	10 30
Bernard St.....	40 00	Porté.....	\$ 4360 10
Porté.....	\$ 3324 65		

Rapporté.....\$	4360 10	Rapporté.....\$	6211 50
Eleuthère St. de Pohé- gamook.....		Julie Ste. de Somerset....	30 85
Elzéar St.....	27 00	Justine Ste.....	6 00
Emmèlie Ste. de Lotbinière	26 50	Kamouraska St. Louis....	50 00
Ephrem St. de Tring.....	4 10	Lambert St.....	54 35
Escoumains, St. Marcellin des.....	24 85	Lambton St. Vita! de....	8 50
Etienne St. de Lauzon....	4 00	Laurent St.....	178 00
Eugène St.....		Laval Ste. Brigitte de....	
Evariste St. de Forsyth....	12 25	Lazare St.....	41 50
Famille, Ste.....	52 35	Leeds St. Jacques de....	
Félicien St.....		Léon St. de Standon.....	
Félix St. du Cap Rouge....	9 00	Lévis N. D. de.....	357 00
Ferdinand St. d'Halifax...		Lotbinière St. Louis de...	55 00
Ferréol, St.....	11 10	Louis St. de Métabetchouan	1 50
Fidèle St.....		Louise Ste.....	28 10
Firmin St. de la Rivière- aux-Canards.....		Magloire St.....	
Flavien, St.....	33 30	Malachie St.....	4 00
Foye Ste.....	42 60	Malbaie St. Etienne de la.	46 00
François St. de Beauce....	8 80	Marguerite Ste.....	10 50
François St. Isle d'Orléans	28 90	Marie Ste. de la Beauce...	20 50
François St. Rivière du Sud	34 60	Michel St.....	84 00
Frédéric St.....	25 50	Mont-Carmel N. D. du....	
Fulgence St.....	2 80	Narcisse St.....	9 00
Gédéon St. de Grandmont		Nicolas St.....	77 00
Georges St.....	5 10	N. D. du Lac St. Jean....	2 50
Germaine Ste.....	2 00	N. D. de Laterrière.....	3 50
Gervais St.....	56 00	N. D. du Portage.....	6 00
Gilles St.....	8 00	N. D. de Lourdes Megantic	
Grondines St. Charles des.	60 00	N. D. de la Rivière Batiscan	
Grosse-Isle St. Luc de la..	4 00	Onésime St.....	
Hébertville N. D. d'.....	19 00	Pacôme St.....	10 00
Hélène Ste.....	17 00	Pamphile St.....	
Hénédine Ste.....	15 00	Pascal St.....	135 00
Henri St.....	84 00	Patrice St. de Beurivage.	
Hilarion St.....	7 00	Paul St. de Milie Vaches..	5 00
Honoré St.....	10 00	Paul St. de Montminy....	
Inverness St. Athanase d'.	10 00	Perpétue Ste.....	3 00
Irénée St.....	9 75	Petite Riv. St. Frs. X. de la	11 00
Isidore St.....	63 75	Pétronille Ste. Isle d'O. l.	36 00
Isle-aux-Coudres S. Ls. de l'	76 40	Philemon St. de Mailloux.	
Isle-aux-Grues St. Ant. de l'	61 85	Philippe de Néri St.....	19 00
Islet N. D. de l'.....	135 00	Pierre St. Isle d'Orléans..	168 00
Jean Christostôme St.....	125 00	Pierre St. Rivière du sud..	26 50
Jean Deschailions St.....	57 55	Pointe-aux-Trembles St.	
Jean St. Isle d'Orléans....	295 00	Frs. de Sales de la.....	100 00
Jean St. Port-Joly.....	80 00	Portneuf N. D. de.....	40 00
Jeanne Ste. de Neuville....	47 00	Prime St.....	
Jérôme St.....	7 00	Raphaël St.....	25 00
Joachim St.....	45 35	Raymond St.....	50 75
Joseph St. de Beauce.....	53 00	Riv. du Loup St. Pat. de la	43 40
Joseph St. de Lévis.....	150 00	Rivière Ouelle N. D. de la	20 00
		Roch St. des Aulnets....	47 20
		Romuald St.....	22 50
		Sébastien St.....	
Porté.....\$	6211 50	Porté.....\$	8047 65

Rapporté.....	\$ 8017 65	Rapporté.....	\$ 8128 60
Séverin St.....	12 40	Thomas St. de Montmagny	157 25
Sillery St. Colomb de....	26 50	Tite St. des Caps.....	13 00
Siméon St. du Port au Persil	12 00	Télesphore St.....	
Sophie Ste. d'Halifax.....	10 05	Tewkesbury St. Jacques de	
Stoneham St. Edmond de.	4 00	Ubalde St.....	5 00
Sylvestre St.....	16 00	Urbain St.....	27 60
Tadoussac St. Croix de...		Val-Cartier St. Gabriel de.	
Thetford S. C. de Marie de		Valier St.....	81 35
		Victor St. de Tring.....	3 00
Porté.....	\$ 8128 60		
	Montant de la recette des paroisses.....		\$8415 80
	Dons et intérêts.....		247 55
	Total de la recette de 1875.....		\$8663 35

*Etat des sommes allouées par le Conseil de la Propagation de
la Foi à Québec, pour l'année commençant le 1er Octobre
1875 et finissant le 1er Octobre 1876.*

Annales de Lyon.....	\$ 980 40
Missions du Lac Abbitibi et des Chantiers.....	600 00
Diocèse de St. Boniface.....	480 00
Missions du St. Maurice.....	400 00
Missions des Naskapis.....	600 00
Transport des Annales, et Annales anglaises.....	200 00
Ornements, vases sacrés, pierres d'autels, etc.....	1000 00
Grosse-Isle. (Quarantaine).....	200 00
Pour le " Rapport des Missions de 1776 ".....	260 00
Presbytère du S. C. de Jésus.....	50 00
" du S. C. de Marie.....	100 00
" des S. S. Anges de la Beauce.....	50 00
Chapelle de la Rivière aux Rats, Dioc. des 3 Riv.....	150 00
" de N. D. Lourdes de Mégantic.....	100 00
" d'Inverness.....	100 00
" de Leeds.....	40 00
" de S. Adrien d'Ireland.....	100 00
" de S. Damien de Buckland.....	100 00
" de S. Philémon de Mailloux.....	100 00
" de Ste. Justine.....	100 00
" de St. Magloire.....	100 00
" de N. D. de la Rivière Batiscan.....	100 00
" de Stoneham.....	25 00
" de St. Adolphe.....	40 00
" de St. Firmin de la Riv. aux Canards.....	100 00
" de St. Joseph de l'Isle d'Alma.....	100 00
Missionnaire de St. Ubalde, etc.....	100 00
" de Valcartier, Gosford, etc.....	80 00
" de Stoneham, etc.....	80 00
" de Laval, etc.....	80 00
Missionnaire de St. Tite des Caps.....	50 00
" de St. Cassien, par Petite-Rivière.....	25 00
Porté.....	\$ 6600 40

	Rapporté.....	\$ 6600 40
Missionnaire de St. Siméon etc.....		60 00
“ de Tadoussac.....		140 00
“ des Escoumains et de Ste. Zoé.....		80 00
“ de St. Paul de Mille Vaches, etc.....		100 00
“ de l'Anse St. Jean.....		120 00
“ de St. Fulgence et des Chantiers.....		200 00
“ de St. Gédéon, par St. Jérôme.....		25 00
“ de St. Prime etc.....		160 00
“ de N. D. de Lourdes, par Ste. Julie.....		25 00
“ de Ste. Anastasie.....		80 00
“ d'Inverness. etc.....		80 00
“ des S. S. Anges, de la Beauce.....		100 00
“ de St. Sébastien.....		120 00
“ de St. Côme.....		100 00
“ de St. Justine.....		120 00
“ de St. Magloire.....		120 00
“ de St. Damien, par Buckland.....		25 00
“ de St. Paul de Montminy, etc.....		120 00
“ de Ste. Perpétue, etc.....		120 00
“ de St. Eleuthère.....		200 00
Offrande à Mgr. Racine pour “ la Patrie ”.....		100 00
Pour un autel portatif.....		60 05
Pour “ Paroissiens notés ”.....		95 00

Montat alloué.....	\$8950 40
Résumé :	
Total de la recette de 1875.....	\$8663 35
En caisse de l'an dernier.....	\$5203 40
Total.....	\$13866 75
Montant alloué.....	\$8950 40
Reste en caisse.....	\$4916 35

NAP. LALIBERTÉ, Ptre., Trésorier.

Etat des recettes de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, dans
le diocèse de Québec, pour l'année 1876.

(40ème année.)

VILLE DE QUÉBEC.

Basilique.....	\$ 395 00	Rapporté.....	\$ 511 50
Archevêché.....	10 00	Ecole-Normale.....	
Grand Séminaire.....	14 00	St. Patrick.....	89 50
Petit Séminaire.....	24 00	Faubourg St. Jean.....	350 15
Hôtel-Dieu.....	26 00	St. Roch.....	620 00
Dames Ursulines.....	37 50	St. Sauveur.....	292 20
Hôpital-Général.....	35 00	Soldats.....	9 00
Sœurs de la Charité.....		Asile des Aliénés.....	10 00
Sœurs du Bon Pasteur....		Collège de Ste. Anne.....	13 80
Porté.....	\$ 541 50	Porté.....	\$1926 15

CAMPAGNES.

Rapporté.....	\$1926 15	Rapporté.....	\$ 4307 85
Adrien St. d'Ireland.....		David St. de l'Aube-Riv..	
Agapit St.....	50 00	Denis St.....	38 00
Agathe Ste.....	56 00	Deschambault St Jos. de .	70 00
Agnès Ste.....	13 00	Dominique St de Jonquières	
Alban St.....	33 00	Dunstan St. du Lac Beaup.	
Alexandre St.....	14 00	Eboulements N.D. des....	5 00
Alexis St.....	4 00	Ecureuils St. J.-Bapt. des.	
Alphonse St.....		Edouard St. de Lotbinière.	30 00
Ambroise St.....	77 00	Edouard St. de Frampton.	10 00
Anastasia Ste.	11 90	Eleuthère St. de Poënega-	
Ancienne Lorette N.D. de l'	94 00	mouck.....	
André St.....	27 10	Elzéar St.....	27 00
Ange Gardien.....	52 80	Emmèlie Ste de Lotbinière.	22 75
Anges SS. de la Beauce...		Ephrem St. de Tring.....	
Anne St. de Beaupré.....	54 00	Escoumains S. Marcellin	
Anne Ste. de la Pocatière..	84 00	des	12 00
Anne Ste du Saguenay...	2 50	Etienne St. de Lauzon....	4 00
Anselme St.....	128 00	Eugène St.....	
Anse St. Jean.....	1 50	Evariste St. de Forsyth...	
Antoine St.....	53 60	Famille Ste.....	44 15
Antonin St.....	7 50	Félicien St.....	
Apollinaire St.....	31 00	Félix St. du Cap-Rouge...	9 70
Armagh St. Cajetan d'....		Ferdinand St. d'Halifax..	18 00
Aubert St.....	5 00	Ferréol St.....	
Augustin St.....	235 00	Fidèle St.....	
Baie St. Paul.....	57 00	Firmin St. de la Rivière	
Basile St.....	27 00	aux Canards.....	
Beaumont St. Etienne de.	64 15	Flavien St.....	
Beauport N.D. de.....	531 00	Foye Ste.....	50 00
Bergeronnes Ste. Zoé des.		François St. de Beauce..	6 00
Bernard St.....	31 00	François St. Isle d'Orléans	24 65
Berthier N. D. de.....		François St. Riv. du Sud..	23 40
Broughton S. C. de J. de..	9 80	Frédéric St.....	22 70
Broughton St. Pierre de..	21 00	Fulgence St.....	
Buckland N. D. de.....	7 00	Gédéon St. de Grandmont.	
Calixte St. de Somerset... 103 00		Georges St.....	4 00
Cap Santé Ste Famille du.	35 40	Germaine Ste.....	2 00
Cap St. Ignace.....	115 00	Gervais St.....	71 00
Casimir St.....	37 00	Gilles St.....	
Cassien St. des Caps.....		Grondines St. Charles des.	52 00
Catherine Ste.....		Grosse-Île St. Luc de la... 4 00	
Charles St.....	102 60	Hébertville N.D. d'.....	29 00
Charlesbourg S. Charles de	75 25	Hélène Ste.....	29 25
Château-Richer N.D. du .		Hénédine Ste.....	18 00
Chicoutimi S. Frs.-Xav.de.	45 00	Henri St.....	70 00
Claire Ste.....	39 00	Hilarion St.....	2 90
Côme St. de Kennebec... 4 50		Honoré St. de Shenley... 8 65	
Cranbourne St. Odilon de.		Inverness St. Athanase d'.	10 00
Croix Ste.....	34 10	Irénée St.....	9 00
Cyrille St.....	8 00	Isidore St.....	53 00
Cyriac St. de Kinogami...		Isle-aux Coudres S. Ls. de l'	63 00
Damien St. de Buckland..			
Porté.....	\$ 4307 85	Porté.....	\$ 5150 95

Rapporté.....\$ 5150 95	Rapporté.....\$ 6912 65
Isle-aux-Grues S. Ant. del'	Pacôme St..... 12 00
Islet N. D. de l'..... 133 54	Pamphile St.....
Jean-Chrysostôme St..... 40 00	Paschal St..... 149 90
Jean Deschaillons St. 58 00	Patrice St. de Beurivage.
Jean St. Isle d'Orléans... 200 00	Paul St. de Mille-Vaches..
Jean St. Port Joly..... 48 00	Paul St. de Montminy....
Jeanne Ste de Newville... 45 50	Perpétue Ste..... 2 00
Jérôme St..... 12 00	Petite Riv. S. F.-Xav. de la
Joachim St..... 39 00	Pétronille Ste. Isle d'Orl..
Joseph St. de Beauce..... 46 75	Philemon St. de Mailloux.
Joseph St. de Lévis..... 98 00	Phillippe de Néri St..... 20 00
Julie Ste. de Somerset.... 25 75	Pierre St. Isle d'Orléans.. 170 00
Justine Ste..... 1 00	Pierre St. Riv. du Sud.... 30 90
Kamouraska St. Louis de.	Pointe-aux-Trémbles St.
Lambert St..... 40 00	Frs. de Sales de la..... 87 00
Lambton St. Vital de..... 6 40	Portneuf N.D. de..... 37 00
Laurent St..... 128 00	Prime St..... 2 50
Laval Ste. Brigitte de.... 12 15	Raphaël St..... 21 20
Lazare St..... 41 80	Raymond St..... 45 30
Leeds St. Jacques de.....	Riv. du Loup S. Pat. de la..
Léon St. de Standon.....	Rivière Ouelle N.D. de la..
Lévis N.D. de..... 376 50	Rock St. des Aulnets.... 53 50
Lothinière St. Louis de... 48 50	Romuald St..... 40 00
Louis S. de Métabetchouan	Sébastien St.....
Louise Ste..... 5 00	Séverin St..... 9 90
Malachie St.....	Sillery St. Colomb de.... 24 00
Malbaie S. Etienne de la.. 54 00	Siméon S. du Port au Persil
Marguerite Ste..... 9 00	Sophie Ste d'Halifax..... 8 30
Marie Ste. de Beauce..... 5 75	Stoneham St. Edmond de..
Michel St..... 87 25	Sylvestre St..... 52 95
Mont Carmel N. D. du.... 4 30	Tadoussac Ste. Croix de... 3 00
Malgloire St.....	Thetford S. C. de Marie de.
Narcisse St..... 18 00	Thomas St. de Montmagny 149 00
Nicolas St..... 67 50	Tite S. des Caps..... 8 00
N.D. du Lac St. Jean..... 2 00	Télesphore St.....
N.D. de Laterrière.....	Tewkesbury S. Jacques de.
N. D. du Portage.....	Ubalde St..... 5 00
N. D. de Lourdes Mégantic	Urbain St..... 18 00
N.D. de la Riv. Bastiscan..	Valcartier St. Gabriel de..
Onésime St.....	Valier St..... 83 45
	Victor St. de Tring..... 3 00
Porté\$ 6312 65	
Montant de la recette des paroisses.....	\$8050 05
Dons et intérêts.....	297 50
Montant non employé l'an dernier.....	260 00
Total de la recette de 1876.....	\$8607 55

Etat des sommes allouées par le Conseil de la Propagation de la Foi à Québec, pour l'année commençant le 1er Octobre 1876 et finissant le 1er Octobre 1877.

Pour la publication des Annales en français et en anglais.....	450 00
Missions du St. Maurice.....	400 00
Porté.....\$	850 05

	Rapporté.....\$	850 00
Missions des Naskapis.....		600 00
Diocèse de St. Boniface.....		480 00
Ornements, vases sacrés, pierres d'autels, etc.....		700 00
Grosse-Isle (quarantaine).....		100 00
Offrande à Mgr. Racine pour " La Patrie ".....		100 00
Pour achat de livres.....		20 00
Pour achat d'une terre à St. Paul de Mille Vaches.....		100 00
Pour achat d'une terre aux Grandes Coudées (St. Georges)....		150 00
Pour faire défricher la terre de St. Eleuthère.....		60 00
Montant mis à la disposition de Mgr. l'Archevêque.....		1200 00
Chapelle de N. D. de la Rivière Batiscan.....		100 00
Chapelle de St. Adolphe.....		20 00
" des Sept Crans.....		100 00
" de St. Cassien des Caps.....		25 00
" de St. Firmin de la Rivière aux Canards.....		50 00
" de St. Prime.....		50 00
" de N. D. de Lourdes de Mégantic.....		100 00
" d'Inverness.....		100 00
" et Presbytère du S. C. de Jésus.....		100 00
" et Presbytère du S. C. de Marie.....		100 00
" de St. Damien de Buckland.....		50 00
Missionnaire de St. Ulbade, etc.....		100 00
" de Valcartier, etc.....		120 00
" de Stoneham, etc.....		120 00
" de Laval.....		100 00
" de St. Cassien, par Petite-Rivière.....		25 00
" de la St. Trinité de Sales, par Ste. Agnès.....		25 00
" de St. Siméon, etc.....		75 00
" de Tadoussac.....		200 00
" des Escoumains, etc.....		75 00
" de St. Paul de Mille Vaches, etc.....		100 00
" de l'Anse St. Jean.....		150 00
" de St. Fulgence et des Chantiers.....		200 00
" de St. Gédéon, par St Jérôme.....		25 00
" de St. Prime, etc.....		160 00
" de N. D. de Lourdes, par Ste. Julie.....		25 00
" de Ste. Anastasie.....		75 00
" d'Inverness, etc.....		120 00
" du S. C. de Jésus, etc.....		75 00
" de St. Sébastien.....		75 00
" de Ste Justine.....		200 00
" des S. S. Anges de la Beauce.....		75 00
" de St. Côme de Kennébec.....		75 00
" de St. Damien, par Buckland.....		25 00
" de St. Paul de Montminy, etc.....		120 00
" de St. Magloire.....		120 00
" de Ste. Perpétue.....		200 00
" de St. Eleuthère.....		200 00
Montant alloué.....	\$8015 00	
Résumé :		
Total de la recette de 1876.....	\$8607 55	
En caisse de l'an dernier.....	4916 35	
Total.....	\$13523 90	
Montant alloué.....	8015 00	
Montant en caisse.....	\$ 5508 90	

DIOCÈSE DE MONTREAL.

Détail des aumônes transmises par les Eglises et Communautés de la ville de Montréal.

St. Pierre.....	\$ 539 00
Notre-Dame.....	433 40
La Cathédrale.....	349 55
Intérêt du legs de feu M. O. Berthelet.....	240 00
St. Jacques.....	161 00
Ecoles des Frères.....	125 00
Intérêt du legs de feu Dame Alfred Larocque.....	120 00
Hôtel-Dieu	35 00
Ecole du Plateau.....	30 00
Côteau St. Louis.....	29 30
Constitut Beaudry.....	24 10
Succession McKay.....	24 00
Grand Séminaire.....	19 00
St. Patrice.....	14 72
Couvent d'Hochelaga	12 50
Nativité d'Hochelaga.....	3 25
Asile Nazareth.....	2 60
	\$2162 42

Détail des aumônes transmises par les Paroisses et Communautés de la Campagne.

L'Assomption.....\$ 168 04	Rapporté.....\$1400 88
Ste. Rose	153 50
Boucherville	117 98
Berthier	104 00
Ste. Elizabeth.....	101 00
St. Barthélemi.....	95 00
Varenes.....	94 90
LaPrairie.....	90 00
St. Rémi	85 66
Mascouche.....	85 39
Ste. Anne des Plaines	81 20
Terrebonne	80 05
St. Cyprien.....	77 70
St. Ls. de Gonzague.	65 46
	\$1400 88
	St. Jac. de l'Achigan 64 50
	St. Lin
	Longueuil
	Ile Dupas.....
	Ste. Geneviève.....
	St. Placide
	St. Esprit.....
	St. Alexis.....
	St. Roch de l'Achig.
	Lanoraie
	Ste Térése.....
	Pointe-Claire.....
	Sault-au-Récollet... .
	\$2114 70
Porté.....	\$1400 88
Porté.....	\$2114 70

Rapporté.....	\$2114 70	Rapporté.....	\$2897 23
Lavaltrie	43 95	Rivière des Prairies	13 75
Coll. de l'Assomption	42 25	St. Timothée.....	13 40
St. Thomas.....	41 00	St. Jac. le Mineur...	13 23
St. Hubert.....	40 92	Lacolle	13 03
Contrecoeur	40 00	Les Cèdres	13 00
Convent de Lachine.	40 00	St. Clet.	12 00
St. Bruno.	38 30	St. Paul l'Ermite.....	12 00
Lachine	38 20	Ste. Just. de Newton	11 75
Joliette	37 00	Ste. Marthe.....	10 38
St. J. l'Evangeliste...	32 00	Ste. Julie.....	10 00
Lachenaie	31 81	St. Martin.....	10 00
St. Etienne de Beau-		Ste. Julienne.....	9 64
harnais.....	30 00	St. Calixte.....	8 00
Pointe-aux-Trembles	27 00	St. Edouard.....	8 00
St. Cuthbert.....	25 00	St. Janvier.....	8 00
St. Ambroise.....	24 75	Ste. Monique.....	7 70
St. Martin.....	24 00	St. Constant.....	7 50
St. Sulpice.....	22 00	St. Urbain.....	7 00
L'Epiphanie	21 00	St. Stanislas.....	5 00
Repentigny.....	20 10	Ste. Agnès.....	5 00
St. Michel de la Pi-		Sherrington.....	4 00
geonnière.....	20 00	St. Norbert.....	3 90
St. Valentin... ..	20 00	Ste. Dorothee.....	3 75
Un inconnu.....	20 00	Ste. Adèle.....	3 40
Ile Perrot.....	20 00	Ste. Agathe.....	3 00
St. Sauveur.....	19 25	St. Jean de Matha...	3 00
St. Eustache.....	18 00	St. Jérôme.....	1 62
St. Augustin.....	17 00	Ste Béatrix.....	1 15
Ste. Anne du Bout		St. Damien.....	0 95
de l'Ile.....	15 00	St. H. des Tanneries	0 55
St. François de Sales	14 00	Sacré-Cœur de Mont-	
		réal.....	0 50
Porté.....	\$2897 23		
Total pour la campagne.....		\$ 3120 43	
Total pour la ville.....		2162 42	
		\$ 5282 85	
Balance de 1875.....		702 83	
Intérêts		155 00	
		\$ 6140 68	
Grand total (pour les besoins de 1877)....		<u>\$ 6140 68</u>	

Paroisses et Eglises qui n'ont pas transmis leur montant.

B. Alphonse	Ste. Anne de Montréal
St. André d'Argenteuil	Annonciation du Lac des-
St. Anicet	Deux Montagnes
St. Antoine Abbé	Rigaud
St. Benoit	Lacadie
Ste. Brigide de Montréal	Lac Masson
Ste. Cécile	Ormsdown
St. Clément de Beauharnais	Ste. Mélanie d'Aillebout
St. Colomban	St. Michel de Mantawa
St. Côme	Vaudreuil
Ste. Emélie	Notre-Dame de Grâces
Conversion de St. Paul de	Rawdon
Joliette	Hinchinbrooke
St. Félix de Valois	St. Joseph du Lac
St. Frs. d'Assise de la Longue	St. Philippe
Pointe	Ste. Philomène
Sault St. Louis	St. Polycarpe
Verchères	Ile Bizard
St. Gabriel de Brandon	St. Régis
St. Henri des Tanneries	Hemmingford
St. Hermas	Ste. Scholastique
St. Hyppolite	Ste. Sophie
Coteau du Lac	St. Théodore de Chertsey
St. Isidore	St. Vincent de Paul (Ile Jé-
St. Jeau Chrysostôme	sus
Chateauguay	St. Vincent de Montréal
Chambly	St. Zotique
St. Joseph de Huntingdon	Le Gesù
St. Joseph de Montréal	N. D. de Bonsecours
St. Laurent	Hospice St. Joseph
St. Liguori	St. Gabriel de Montréal.
St. Luc	

*Aumônes réparties entre les diverses Missions du Diocèse
durant l'année 1876 de sur les fonds de 1875.*

Payé aux Missionnaires du Diocèse.....	\$ 800 00
A la Mission du Sault St. Louis.....	200 00
Au Curé de St. Côme et à l'église.....	250 00
“ “ Ste. Emélie.....	240 00
“ “ St. André.....	100 00
“ “ Ste. Anastasie.....	200 00
“ “ St. Callixte.....	100 00
“ “ St. Hyppolite et à l'église.....	500 00
“ “ St. Damien et à l'église.....	300 00
“ “ Ste. Sophie.....	100 00
“ “ Rawdon.....	100 00
À Mgr. de Sherbrook pour Piopolis.....	200 00
Au Curé de St. Donat et pour l'église.....	370 00
“ “ Hinchinbrooke et pour l'église.....	213 00
“ “ Ste. Julienne.....	100 00
“ “ St. Michel des Saints.....	100 00
“ “ A son prédécesseur.....	86 66
“ “ St. Malachie d'Ormstown et à la Mis- sion du St. Sacrement.....	171 00
“ “ Ste. Lucie.....	50 00
“ “ Ste. Marguerite.....	170 00
“ “ St. Alphonse.....	100 00
“ “ St. Théodore de Chertsey.....	100 00
“ “ Ste. Agnès.....	100 00
Pour impression des Annales et Circulaires.....	268 00
Réparation de vases sacrés.....	3 00
Aux Sœurs Grises pour la Rivière McKenzie.....	100 00
Œuvres des Tabernacles.....	150 00
Pour pierres sacrées.....	10 00
Frais de voyages.....	16 00
St. Colomban.....	100 00
Ste. Béatrix.....	100 00
Total.....	\$5397 66

DIOCÈSE DE ST. HYACINTHE.

Recettes de la Propagation de la Foi pour 1876.

Sorel	\$ 130 20		
St. Antoine.....	123 00	Reporté.....	\$1329 07
St Denis.....	116 00	St. Charles.....	25 00
St. Hyacinthe.....	105 87	Roxton.....	25 00
St. Aimé.....	100 00	St. Pie.....	24 00
St. Sébastien.....	84 00	Richelieu.....	24 00
Belœil.....	65 00	Milton.....	20 25
Stanbridge.....	63 00	St. Athanase.....	20 25
St. Alexandre.....	60 50	St. Barnabé.....	18 71
St. Ours.....	60 00	La Présentation.....	18 00
St. Grégoire.....	55 00	St. Marcel.....	17 13
Ste. Rosalie.....	50 17	St. Mathias.....	17 00
St. Césaire.....	42 60	St. Louis.....	16 15
St. Jean-Baptiste.....	42 00	St. Hilaire.....	12 90
St. Simon.....	37 00	St. Roch.....	11 00
St. Marc.....	37 77	St. Paul.....	9 65
Ste. Marie.....	35 00	St. Georges.....	9 50
St. Dominique.....	34 41	Ste. Victoire.....	9 00
N. D. St. Hyacinthe.....	33 00	Ste. Hélène.....	5 25
St. Hugues.....	32 00	Ste. Angèle.....	3 16
St. Judes.....	26 00	St. Valérien.....	3 00
		St. François-Xavier.....	1 00
Porté.....	\$1329 07	Total.....	\$1619 97

NOTE.—Dans une Circulaire adressée à son Clergé, en date du 23 Janvier dernier, Monseigneur de St. Hyacinthe donne les raisons pour lesquelles les appropriations de l'Œuvre n'ont pu encore être effectuées et promet d'en donner le détail au rapport de 1877.

MISSION MONTAGNAISE DU LAC ST. JEAN.

Tous les ans, en Juin, une cinquantaine de familles, appartenant à la Tribu montagnaise, se réunissent à la Pointe Bleue, sur les bords du Lac St. Jean. Ces sauvages possèdent, en cet endroit, une réserve de terres sur lesquelles un certain nombre d'entre eux ont commencé des défrichements. Mais on sait que le sauvage aime avant tout la vie des bois. Lorsque *le temps* de la loutre, du caribou ou du castor est arrivé, ou bien qu'il y a une bonne couche de neige partout dans les forêts, pour pouvoir faire avec avantage de longues courses à la raquette, tous les raffinements de la civilisation moderne réunis ensemble ne sauraient retenir le Montagnais dans son wigwam, encore moins à la maison. Aussi ne faut-il pas s'étonner si l'agriculture ne fait pas de grands progrès sur la réserve de la Pointe-Bleue. Néanmoins il y a eu des résultats obtenus. Le Missionnaire, puissamment secondé par M. Eucher Otis, a réussi jusqu'à un certain point à faire comprendre à ces enfants des bois que le caribou s'éloigne beaucoup, que la chasse devient tous les ans moins abondante, qu'il faut un peu penser à l'avenir, et que pour cela ils doivent défricher leurs excellentes terres.

La mission avait précédemment lieu au poste de Métabetchouan, dans un site magnifique. Mais le terrain sur lequel se trouvait la chapelle n'appartenait point aux Montagnais. Ils demandèrent donc à Mgr. l'Archevêque de Québec la permission de transporter et de reconstruire leur chapelle sur leur réserve de la Pointe-Bleue. Cette permission ayant été accordée, le transport de quatre lieues environ se fit sur la glace du lac dans le cours de l'hiver 1874-75. Aujourd'hui cette chapelle, petite mais fort jolie, est à peu près complètement reconstruite et terminée, le tout au moyen des secours de la Propagation de la Foi.

Le Rév. Père Durocher, de vénérable mémoire, a fait tous les étés, pendant un grand nombre d'années, la mission du lac St. Jean. Rempli du zèle le plus éclairé, jouis-

sant de la réputation d'un saint, parlant parfaitement la langue montagnaise, il avait sur ces sauvages le plus grand ascendant. Avec quels transports de joie on le voyait arriver, cet ange de la prière ! avec quel respect on lui baisait les mains et on lui demandait sa bénédiction ! De son côté le bon Père était ravi de se revoir au milieu de ses chers Montagnais. On peut dire que, pendant les 3 ou 4 semaines de la mission, il vivait de leur vie, prêchant, catéchisant, tonnait contre les désordres dont il avait entendu parler, excitant ce pauvre peuple à la pratique de toutes les vertus.

Après la mission de Juillet 1875, le Rév. Père Durocher écrivait ce qui suit à Mgr. l'Archevêque de Québec :

“ St. Sauveur, 25 Juillet 1875.

“ Monseigneur,

“ J'arrive du Lac St. Jean. Je m'empresse de dire à Votre Grandeur que la mission a été abondante, malgré les pauvres ressources de l'ouvrier. Je crois devoir spécialement m'arrêter, dans ces quelques notes, aux faits suivants :

“ *Jubilé.*

“ Muni d'amples pouvoirs, comme missionnaire des sauvages, j'ai pu sur moi de remplacer les 15 visites du jubilé par une procession générale faite à l'église paroissiale de Notre-Dame du Lac St. Jean, distance de cinq milles environ. Ceux d'entre nos Montagnais qui ne purent faire ce pèlerinage eurent d'autres exercices à accomplir en rapport avec leur âge ou leur santé.

“ Nous choisîmes le jour de la fête de Notre-Dame du Mont Carmel pour notre procession. Le temps était superbe. En tête marchaient les filles de la Tribu ; quatre d'entre elles, vêtues de blanc, portaient, à tour de rôle, une jolie bannière sur laquelle se trouvent représentés d'un côté le Sacré Cœur de Jésus, et de l'autre Notre-Dame de Pitié. Toutes ces jeunes filles avaient la tête couronnée ou plutôt couvertes de roses des bois ; elles franchissaient l'espace d'un pied ferme. Puis venaient les femmes, placées sur deux lignes, le chapelet à la main. A leur suite mar-

chaient les enfants des deux sexes, portant des étendards et des oriflammes et ayant de grosses boucles de ruban sur les épaules. Ils étaient immédiatement suivis des hommes mariés ; parmi eux se distinguait notre grand chantre qui récitait à haute voix le chapelet auquel tous répondaient avec la plus admirable piété. Enfin le corps des zouaves montagnais, composé des jeunes gens de la Tribu, l'espoir de l'avenir, fermait la marche. Avec quelle naïveté, ou plutôt avec quelle puissance réelle ils avaient au bras une pesante armure, ou portaient les lourdes hampes d'un drapeau tricolore et d'un drapeau anglais ! Leurs Képis ou casquettes de circonstance, aux couleurs variées, et surmontés d'une haute touffe de rubans, eussent fait envie aux vrais zouaves canadiens !—Mais ces chers enfants avaient surtout en vue de plaire au bon Dieu, et j'ai tout lieu de croire que la bonne volonté dont ils ont fait preuve leur aura mérité ses meilleurs bénédictions.

Chemin faisant, chose étonnante, nos bannières et nos drapeaux, loin de jeter l'épouvante parmi les pauvres animaux qui se trouvaient sur la route, semblaient attirer leur attention. Un troupeau de brebis, frappées de ce spectacle nouveau, au lieu de prendre la fuite, accoururent en toute hâte, avec leurs jeunes agneaux, pour nous voir passer de plus près. On eût dit qu'elles désiraient saluer l'étendard du Pasteur des pasteurs, et rappeler en même temps à notre souverain l'Agneau de Dieu venu pour effacer les péchés du monde. Notre marche se fit avec tout le recueillement ordinaire aux sauvages dans les cérémonies religieuses. Nous récitâmes le chapelet et nous chantâmes des hymnes et des cantiques, alternativement, durant toutes les deux heures que dura la première partie de notre pèlerinage. Il était sept heures du matin lorsque nous arrivâmes à l'église de N. D. du Lac. Nous entrâmes avec respect dans le lieu saint. Il avait revêtu ses habits de fête. M. le curé Delâge avait eu la pensée, pleine de générosité et de délicatesse, d'offrir un splendide pain bénit. Je célébrai la sainte messe, pendant laquelle nos pèlerins exécutèrent leurs plus beaux cantiques, et j'eus l'insigne consolation de distribuer le pain des forts à une cinquantaine

de personnes. Tous étaient dans la joie ; la grâce de Dieu inondait leurs âmes. Après la messe, réunis à l'ombre des arbres qui bordent le grand lac en cet endroit, assis sur le gazon, ils prirent un bien modeste repas, dont le pain bénit fit la plus grande partie des frais. Les agapes des temps apostoliques n'étaient pas plus édifiantes. Mes zouaves avant le départ, firent une solennelle décharge d'artillerie en l'honneur de M. le curé Delâge. Nous nous remîmes en marche dans le même ordre qu'en venant, chantant des cantiques et récitant le chapelet. La population de N. D. du Lac a paru très édifiée de notre belle procession. Tout le monde était aux portés ; plusieurs fois même on nous fit l'honneur de décharger des armes à feu pour nous saluer à notre passage. Mais ce qui m'a surtout réjoui, Monseigneur, en cette belle circonstance, ça été la foi et la piété franche de mes Montagnais. Je ne saurais vous dire avec quelle ferveur ils ont demandé à Dieu de bénir leur race qui s'éteint, d'éloigner d'enx tout danger, de leur accorder chasse abondante, de protéger la Sainte Eglise Catholique et de nous conserver longtemps encore notre grand chef de la Prière, l'immortel Pie IX.

Ecole.

“ Vous n'ignorez pas, Monseigneur, que l'esprit des ténèbres cherche, par tous les moyens possibles, à pénétrer partout, et qu'il a même essayé de semer l'erreur parmi mes chers Montagnais. Il s'est servi du ministère du Sieur Côté, ministre suisse établi à Chicoutimi, Ce Monsieur, pour mieux parvenir à pervertir les sauvages, et pour se procurer un secours puissant dans l'œuvre qu'il avait en vue, réussit à gagner le jeune Pierre Pekatés, âgé de 13 ans. et il l'emmena, l'an dernier, à l'école protestante anglaise de Chicoutimi. J'appris que Pierre était remonté, cette année, à la Pointe Bleue, que le pauvre enfant ne faisait plus le signe de notre rédemption, qu'il disait à tous ceux qui consentaient à l'entendre qu'il est inutile de se confesser au prêtre, que pour lui il se confessait à Dieu, et qu'ils devaient faire de même. J'interrogeai l'enfant qui m'avoua les faits, je fis alors venir son père que je ne con-

maissais pas encore, ne l'ayant jamais rencontré. Il m'avoua qu'il était catholique, mais qu'il n'avait point pratiqué sa religion, que sa femme avait vécu et était morte en bonne catholique, et qu'il regrettait de voir son enfant tombé aux mains du ministre protestant. Je vis de nouveau le pauvre Pierre Pekatés. Ma première entrevue avec lui lui avait fait une sérieuse impression, je lui rappelai les principales vérités de notre sainte religion, je lui montrai l'obligation où il était d'obéir à son père et de suivre les bons conseils que lui donna sa mère sur son lit de mort, et que s'il continuait à suivre la mauvaise voie où il était entré, il allait certainement tomber dans les abîmes de l'enfer. Le pauvre enfant m'a fait quelques promesses. J'espère avec la grâce de Dieu, que le ministre Côté n'en fera pas un maître d'école qui pervertirait en peu de temps la nation montagnaise.

Une bonne école, tenue par Madame Otis, est en pleine opération sur la réserve. Cette école est aux frais du gouvernement fédéral. Madame Otis, réunissant toutes les qualités d'une sage institution, rend des services inappréciables, surtout parmi les jeunes filles sauvages. Plusieurs d'entre-elles, bien qu'elles n'aillent à la classe que depuis quelques mois, lisent passablement dans le *Devoirs du Chrétien*. Tous ces chers enfants apprennent dans cette école à connaître le bon Dieu, à l'aimer et à le servir. Fasse le Ciel que le ministre Côté ne parvienne jamais à arracher une seule brebis à mon petit troupeau !

Population, etc.

Quelques Abénaquis, Hurons et même Canadiens se trouvent mêlés à la tribu montagnaise du Lac St. Jean. Cette année 43 familles montagnaises proprement dites ont assisté à la mission, formant en tout 183 personnes. Il y a eu, dans le cours de l'année; 10 baptêmes, 21 sépultures et 8 mariages. Un de nos plus vigoureux chasseurs est mort, pendant l'hiver, de faim et de fatigue. Il s'était avancé au-delà de la hauteur des terres, à une trop grande distance des autres sauvages. La pauvre femme, qui l'avait suivi dans ses courses, a conservé assez de forces pour se rendre

à une loge montagnaise et y annoncer la triste fin de son pauvre mari. Elle ressemblait à un cadavre ambulante.

Veillez, Monseigneur, bénir les Montagnais du Lac St. Jean et leur humble missionnaire.

—FLAV. DUROCHER, O. M. I.

Le vénérable Père Durocher, quoique portant encore lestement ses 53 années de sacerdoce—il est décédé en Décembre après quelques jours seulement de maladie—ne se sentit pas capable d'entreprendre la mission du Lac St. Jean à la fin de juin 1876. Ce soin fut confié au Rév. Père Arnaud, depuis un quart de siècle missionnaire à Bethsiamits et dans les Postes du Roi, sur la côte du Labrador. Le bon Père écrivit, à cette occasion, l'intéressante lettre que voici à M. Laliberté, aumônier de l'Archevêché :

Mission Montagnaise du Lac St. Jean, 7 juillet, 1876.
 Bien cher Monsieur,

Pour vous prouver ma bonne volonté, et le désir que j'ai d'être agréable aux nombreux associés de la Propagation de la Foi, je vous adresse le présent rapport que j'ai écrit à la hâte dans le cours de ma mission. Vous trouverez peut-être ces lignes bien incohérentes ; mais ce n'est que dans de courts moments libres que je puis prendre la plume, et, juste au milieu d'une phrase ou d'un mot, je la quitte pour répondre aux demandes qui me sont faites, ou pour vaquer au saint ministère. Adieu alors à l'inspiration. Dans un temps de mission nous ne nous appartenons point ; il faut être entièrement à la disposition de ceux qui réclament nos services. Nous n'avons réellement à nous que la nuit, et cependant, durant ces heures bien courtes, des myriades de maringouins se chargent d'occuper tous nos instants.

Vous connaissez déjà le Lac St. Jean. Aussi je ne vous en ferai pas la description, car mes paroles ajouteraient bien peu à ce que vous en savez déjà et ne sauraient hâter d'une minute les voies de communications que tous les colons du pays désirent avec tant d'ardeur. A d'autres plumes plus habiles que la mienne de chanter les eaux lim-

pides du beau lac, d'où le soleil semble sortir chaque matin, ses rives verdoyantes où tant de jeunes laboureurs travaillent à qui mieux mieux, et où paissent des troupeaux déjà nombreux; et ce sol exceptionnellement fertile, couvert en ce moment des plus belles végétations, je voudrais avoir cent bouches et répéter partout que c'est le plus beau pays de la Province de Québec, le plus riche en bois et le plus fertile. Je ne crains pas de dire que c'est aussi le plus tempéré; en voici la raison. La chaîne des montagnes qui l'entourent et qui s'élèvent au loin à une grande hauteur, en amphitéâtre, le mettent à l'abri des grands vents du nord. De plus la vaste nappe d'eau du lac se réchauffe facilement, conserve longtemps sa chaleur bienfaisante et, à son tour, tempère l'atmosphère. Voilà pourquoi, au Lac St. Jean, les semences et les récoltes se font en même temps que dans le district de Montréal. Si un chemin de fer venait à s'ouvrir, je suis persuadé que ce pays deviendrait l'*Eldorado* du Canada. Les alentours du lac se changeraient en jardin, et partout régnerait la plus heureuse aisance.

Mais revenons à nos chers Montagnais. Il n'y a pas vingt ans, ils étaient encore les paisibles possesseurs de ces contrées fortunées. Les eaux du lac leur fournissaient en abondance le brochet, le *Wananish*, le doré et la truite, et dans la forêt ils avaient l'orignal, le caribou, l'ours, la loutre et le lièvre; c'était là leur pain quotidien. Mais, que les temps sont changés depuis lors!.....Ils ont vu leurs forêts séculaires tomber sous la hache du colon, les arbres à l'ombre desquels ils dressaient leurs tentes devenir la proie des flammes. C'est en vain, mes chers enfants des bois, que vous chercheriez les grands ormes et les sapins aux branches desquels vos mères ont autrefois suspendu vos berceaux; vous ne grimpez plus jusqu'à leurs scîmes; à leurs places se bercent de riches moissons; là où étaient vos campements, là où vivaient en paix l'élan et le caribou, la charrue a sillonné le sol et l'agriculture a partout fait de grands progrès.

Nos Montagnais se sont retirés peu à peu devant la civilisation. Depuis longtemps ils ont quitté Chicoutimi, ou mieux Shektimic (eau profonde) comme écrivaient autre-

fois les missionnaires, pour aller se fixer sur les bords du Lac St. Jean. Ici encore ils ont eu plusieurs hégyres, à la grande Décharge, à Kushpigan, à Métapetshuan, et enfin à la Pointe Bleue, où ils sont acculés, Dieu seul sait pour combien de temps. Ils y ont, comme vous le savez, transporté leur petite chapelle de Métapetshuan. Leur joie fut à son comble lorsqu'ils virent de nouveau briller sur la maison de Dieu le joli clocher qu'ils avaient trainé avec tant de peine, l'espace de quatre lieues, sur la glace du lac, et qu'ils entendirent, deux fois par jour, leur cloche à la voix argentine les appeler à la prière. Leur chapelle est pour eux ce qu'était l'arche pour le peuple d'Israël ; les chasseurs dressent leurs tentes aux alentours, et assez près pour que les malades et les infirmes puissent suivre les chants et les prières qui s'y font. Elle est construite sur une belle élévation, d'où elle domine, les eaux du grand lac. Elle n'est pas encore terminée, mais d'après ce que vous m'en avez dit, elle le sera bientôt, grâce aux secours accordés par la Propagation de la Foi. Continuez, cher Monsieur, à prendre tout l'intérêt possible pour la chère Mission montagnaise du Lac St. Jean ; elle est si ancienne, si bonne, et en même temps si pauvre !.....

J'ai constaté un grand et heureux changement parmi les Montagnais, depuis la mission que j'y ai faite lors d'une visite pastorale de feu Mgr. Baillargeon. Le Père Durocher a opéré parmi eux des prodiges comme partout où il passe. Le missionnaire qui lui succèdera trouvera la besogne bien facile ; il n'aura qu'à suivre le chemin battu.

Tous nos sauvages savent lire et écrire dans leur langue, et un bon nombre savent pareillement lire et écrire en français. Ils sont sobres et honnêtes ; le vol est inconnu parmi eux, ils sont zélés à se faire instruire, édifiants à l'église, on peut même dire pieux. Les protestants, toutefois, continuent à faire des efforts inouis pour les pervertir. Ces derniers ont beau leur mettre devant les yeux l'exemple de leurs frères du Lac des Deux-Montagnes, les nôtres restent fermes. " Si nos frères ont cru à ta parole, ils ne sont pas fîns.—Tu nous parles de la prière et tu ne pries pas!—Tu te moques de la croix de Jésus et de ceux qui la portent,

et tu dis ; c'est moi qui enseigne vrai.—Tu as perdu l'esprit. —Ce n'est pas notre père, le grand Priant, qui t'a envoyé vers nous.—Va-t-en." C'est ainsi qu'ils répondent au Sieur Côté et consorts. Cependant ces gens là font du mal au milieu des Canadiens. Ils ont réussi à entraîner plusieurs jeunes gens à leur suite, qu'ils ont ensuite placés dans leur prétendu séminaire de la Pointe-aux-Trembles, près de Montréal. Le Père Durocher vous a dit, l'an dernier, tous les efforts qu'il a faits pour arracher de leurs mains un jeune Montagnais de Mist-Assini ; il avait l'espoir d'avoir réussi. Mais, malheureusement, le pauvre père du jeune Paul Pékatés a été trop faible en présence des belles promesses du ministre Côté, et l'enfant a repris la route de l'école protestante. C'est un malheur qu'on ne saurait trop déplorer, car il peut avoir de bien funestes conséquences pour la foi de nos bons Montagnais.

Les animaux sauvages et le gibier de toute espèce s'éloignent tous les ans et diminuent petit à petit. Nos Montagnais en souffrent beaucoup, ils sont en général très pauvres. Presque chaque année, la chasse faisant défaut, quelque famille périt de faim au milieu des grands bois. Ajoutez à cela la rigueur des lois, que certains Nemrods préparent en comités, et qu'ils font ensuite sanctionner par les chambres ; je ne puis trouver que ces Messieurs aient bonne grâce, tout en fumant leur *havanne* et en dégustant le *sherry*, de vanter leurs chasses impossibles et de légiférer au détriment des pauvres enfants du sol. C'est ainsi qu'au Lac St. Jean un sauvage mourant de faim, sera poursuivi pour avoir tué un caribou en-temps prohibé, et on exécutera contre lui la loi dans toute sa rigueur. Cette conduite de la civilisation contre le pauvre sauvage est, passez-moi le mot, plus que de la *sauvagerie*.

Il y a quelques années des Montagnais sauvèrent la vie à un garde-pêche qui avait voulu se donner l'agrément d'une lointaine partie de chasse. Les provisions épuisées, le pauvre homme s'était égaré dans la sombre forêt. Des Montagnais le trouvèrent à demi-mort. Ils lui prodigèrent toutes sortes de soins, le mettent sur la bonne route et ne le quittent que lorsqu'il est hors de danger. A quelque

temps de là ces mêmes sauvages, mourant de faim, tendirent leurs filets dans une rivière et ils y prirent quelques saumons. Crime de lèse-majesté ! Ils furent poursuivis par notre garde-pêche sans cœur, comme sans mémoire qui, pour solde de l'amende, s'empara de leurs filets. Et pourquoi aussi ces pauvres Montagnais se mêlaient-ils d'avoir faim?.....

Les exercices de ma mission touchent à leur fin. Ils ont été suivis, avec piété et assiduité, par une quarantaine de familles. Il y a eu quatre mariages, six premières communions, et un seul baptême. Les autres enfants, nés dans le cours de l'année, avaient été baptisés par M. le curé Delâge avant mon arrivée. Ce qui m'a toujours beaucoup édifié, c'est la belle habitude que les parents ont de conduire leurs petits enfants à la chapelle; pour leur apprendre leurs prières et le catéchisme. Chaque matin, dès l'aurore, de mon humble gîte situé dans le haut de la sacristie, j'entendais comme un murmure dans l'église. En s'approchant on pouvait saisir ce que disaient ces voix enfantines qui, de tous les points de la chapelle, répétaient à l'envi : "Jésus, Mali Joseph, uitshiinan, shueliminan." Oh ! que leurs bons Anges devaient avoir de plaisir à porter toutes ces naïves invocations au pied du trône de Dieu !

Un sauvage vient de me dire : " Père, à qui écris-tu ? " " A la robe noire que notre Père le grand Priant a choisi pour distribuer ses aumônes, et je lui parle justement de vous autres et de votre chapelle ; je lui dis que vous êtes pauvres et qu'elle l'est davantage. " — " Oh ! reprit il, cette robe noire doit avoir le cœur bien bon, puisqu'elle habite avec le Grand Priant; certainement qu'elle aura pitié de nous. Dis-lui : robe noire, supplie notre Père le Grand Priant de bénir ses enfants des bois, afin que Dieu les protège dans leurs chasses, et qu'il ne leur arrive point d'accident sur les rivières et sur les lacs. Dis-lui que nous n'avons pas oublié ses paroles et que nous tâchons de suivre les bons conseils qu'il nous a donnés. Dis-lui aussi que notre plus grand contentement sera de voir notre maison de prière terminée. "

J'espère, cher Monsieur, que vous serez leur interprète
auprès de Monseigneur l'Archevêque; et que vous sollicitez
pour nous tous une paternelle bénédiction.

Croyez-moi bien affectueusement

Votre humble frère en Marie Immaculée,

CMS. ARNAUD, O.M.I.

ORÉGON.

Réserve du grand Rond.

Les lecteurs des annales de Propagation de la Foi de Montréal n'ont sans doute pas oublié qu'en 1874 quatre Sœurs des SS. Noms de Jésus et Marie partaient pour aller fonder une mission en Orégon dans une réserve Indienne dite du Grand Rond : Les annales du mois de Novembre 1874 rendirent compte de leur réception dans cette Réserve et dans une lettre d'une de ces Sœurs donnaient l'historique des débuts et faisaient un tableau navrant de leur pauvreté.

Aujourd'hui nous reproduisons au sujet de cette mission une lettre d'une autre source, lettre bien propre à faire ressortir tout le bien qu'opèrent nos religieuses missionnaires au milieu des tribus sauvages ; c'est le Général Howard de l'armée des Etats-Unis, protestant qui écrit à un journal protestant de Chigago.

A l'Advance de Chicago :

Sur les anciennes cartes de Géographie, la Réserve dite "Grand Rond" était un petit carré rouge dans le Nord-Ouest de l'Orégon, non loin de la mer. Elle est située trente-cinq milles à l'ouest de Salem, juste au sud du Fort-Yamhill, où notre distingué Lieutenant-Général Sheridan résidait avant que le titre de Général lui fût ajouté à celui de "Lieutenant".

Lundi matin l'agent des réserves Indiennes (on le nomme dans le pays, "Brown le manchot,") arriva à Salem, près de l'hôtel Wamekata avec une forte et solide voiture à deux sièges, tirée par deux bons chevaux. Le Major Wm. H. Boyle, Inspecteur des Secours Indiens, et le soussigné prirent places.

Nous traversâmes la ville de Dallas, et tournâmes sur une hauteur près de Sheridan. L'étendue des champs de blé me surprit. Nos chevaux fatigués eurent à gravir des côtes et arrivèrent enfin au Fort Yamhill après un pénible voyage. En arrivant au sommet de la

côte et en regardant devant nous quel magnifique spectacle s'offrit à nos regards ! Une splendide vue panoramique d'une vallée entourée d'une ceinture de collines comme un grand lac aux vagues gonflées, mais ces vagues ne sont que les ondulations de la prairie. C'est là la Réserve qu'on appelle "Grand Rond". Quelles sont ces maisons tout le long de la vallée, et dont plusieurs sont évidemment neuves ? Mr. Brown me dit qu'elles appartiennent toutes aux Indiens ! Des fermes leur ont été accordées, et elles progressent rapidement. Mon cœur fut rempli de joie à la vue de ces traces évidentes de la civilisation, même là où on m'a dit que les pauvres Indiens avaient été si souvent pillés et destitués des moyens de progrès que le gouvernement leur avait accordés : même là où leurs femmes avaient été violées, et où toute leur éducation avait été détruite ! Il y avait encore deux milles et demi à faire pour atteindre les bâtisses de l'agence. L'ancien chemin avait été converti en friche, et le nouveau n'était pas encore aplani ni cloturé.

Le docteur de l'agence nous conduisit à travers les champs et les marais, jusqu'à la maison de l'agent, Mr. P. B. Sinnott, qui est un Irlandais. Il nous souhaita une chaleureuse bienvenue à sa maison. Notre arrivée subite aurait pu troubler n'importe qui, si elle n'avait pas été annoncée. Mais un pavillon arboré sur l'édifice et un véritable "Brigadier salués" tiré par une petite pièce d'artillerie, eurent bientôt fait voir aux Indiens qu'un "Tyeé" était arrivé. En regardant au Nord de la maison de la demeure de Mr. Sinnott, vous verrez une belle construction toute neuve, située à une certaine de verges. C'est la nouvelle maison d'école pouvant accommoder une centaine d'élèves. Un peu en deçà, je remarquai une ancienne construction, surmontée d'un clocher et d'une croix : c'était là, l'Eglise Catholique. A ma gauche, était "l'Asile" où les "Sœurs" (elles sont quatre en tout), prenaient soin des jeunes filles Indiennes. Deux des Sœurs enseignent, et deux prennent soin de l'Asile. Après un bon souper chaud et un entretien, le soir, avec Mme. Sinnott, nous étions prêts mardi matin à faire de nouvelles observations. Nous accom-

pâgnâmes l'agent à plusieurs maisons Indiennes; elles avaient en général, deux grandes chambres et une cuisine, les chambres à coucher, contenant chacun un lit bien fait, étaient très propres. Je remarquai dans une chambre où il y avait un bébé, un curieux petit berceau, aussi large que long, et contenant une couverture de coton. Les habits dans la maison étaient très bien tenus; les murs de la salle d'attente étaient couverts de gravurés prises dans les journaux illustrés. Presque tous les pères de famille possédaient une voiture, une charrue et des chevaux.

Nous revînmes avant dix heures de l'ayant-midi, pour visiter l'école. Dans la première chambre étaient les deux Sœurs, ainsi que toutes les jeunes filles rangées de droite à gauche par ordre de hauteur, la plus âgée pouvait avoir 15 ans, et la plus jeune, de 4 à 5 ans. Elles étaient aussi propres que toutes les petites filles en général; elles portaient de bons vêtements. A la demande d'une des Sœurs, je leur fis des questions sur l'épellation, la lecture et la géographie. Elles me répondirent en bon Anglais et lurent très bien.

Les garçons, qui demeurent chez eux, n'ont pas les manières posées des jeunes filles et ne sont pas si bien tenus, mais je m'aperçus qu'ils parlaient et lisaient aussi bien. Le chant de bienvenue, exécuté par les garçons et les filles ensemble, me parut un peu triste; c'était, comme toujours chez les enfants Indiens, une espèce de gémissement plaintif. Dieu veuille qu'il ne leur présage pas une pénible vie!

Puissent-ils tous être sauvés, et sauvés de manière à pouvoir participer à notre salut.

Le Père Croquet, un prêtre Belge, était là. Il a une physionomie franche et chrétienne; tout le monde l'aime. Je ne crois pas qu'il trace la même ligne que nous entre les convertis et les non-convertis. J'essayai à apprendre de lui si plusieurs des Indiens âgés avaient trouvé le Sauveur. Il me répondit que plusieurs d'entre eux étaient attentifs et sincères dans leur conduite. Nous allâmes ensuite visiter l'agence. Ici, les Indiens voulurent que je leur parlasse. Je le fis, tout en exprimant ma satisfaction pour l'école, les

fermes, et les marques évidentes de progrès des diverses tribus assemblées en ce lieu. Les Indiens me répondirent chacun à leur tour. Les plus jeunes parlaient bon Anglais, mais de peur de ne pas être compris par les hommes, ils parlèrent tous, le Chinook ou "Jargon", comme ils l'appellent et me le firent interpréter. La polygamie a presque disparu chez eux. Rien ne les offense autant que les efforts que certains hommes blancs font pour leur enlever leurs femmes. Ils me remercièrent tant et plus pour ma visite et mes discours. Des hommes blancs du voisinage leur avaient dit qu'ils ne valaient pas mieux que les Indiens barbares. "Vous pouvez en juger", dirent ils, " nous nous vêtons comme vous, nous avons une école et une église, nous avons des habitations et des terres, des bêtes de somme et des charrues; nous ne sommes plus des Indiens barbares".

A midi, nous dîmes adieu à tous ces braves gens, me sentant vivement porté à dire et faire tout ce qui serait en mon pouvoir en faveur de l'administration qui civilise les restes de tribus Indiennes qui habitent ces contrées.

Une visite à cette Réserve vous représente les faits mêmes—faits qui se rapportent au passé ténébreux où l'honnêteté, la chasteté et l'humanité étaient les qualités d'un bien petit nombre—faits qui se rapportent au présent où l'église, l'école, le moulin à scie, le défrichement des terres et un honnête enseignement ont réussi à rendre un peuple industriel et indépendant. C'est le fruit d'un enseignement Catholique, fidèle et persévérant; que nos frères et sœurs protestants ne restent pas en arrière de ces bons et fidèles serviteurs du Seigneur.

O. O. HOWARD.

O. O. HOWARD,
1875

PROJETS D'ÉVANGÉLISATION

DE LA PATAGONIE

La Patagonie est une immense région, située à l'extrémité de l'Amérique méridionale et comprenant tout le territoire au sud de la République Argentine et du Chili. Si l'on ajoute à ce territoire, outre les pampas qui s'étendent au nord presque jusque à l'équateur et qui servent encore de repaire aux sauvages, les îles nombreuses éparpillées sur les côtes, on aura une contrée dont la superficie égale peut-être celle de l'Europe. Le nombre des Patagons est inconnu ; mais il est sans doute beaucoup plus élevé que les géographes ne le supposent. On doit les compter par millions. Ils sont complètement sauvages, sans lois, sans gouvernement.

Jusqu'à ce jour, malgré des efforts réitérés, la voix du missionnaire n'a pas retenti dans cette partie du monde. Toutes les tentatives ont échoué devant la férocité des naturels.

Le moment de la miséricorde divine semble cependant être arrivé pour eux, puisque un nouvel essai d'évangélisation n'a pas été reconnu inutile. Les moyens employés jusqu'à ce jour n'avaient abouti qu'à faire exterminer les missionnaires ; on devait donc en rechercher d'autres. Un projet, approuvé par le Saint-Père, propose d'ouvrir des écoles, des refuges, des orphelinats sur les frontières de la Patagonie, et d'arriver, par l'éducation des enfants patagons, à la conversion du peuple tout entier.

Nous pouvons déjà constater les résultats pratiques de ce plan dans les écoles, où quelques indigènes devenus chrétiens demandent instamment à être renvoyés, comme missionnaires, auprès de leurs compatriotes encore sauvages. C'est précisément le but que les Religieux Salésiens avaient en vue lorsqu'ils fondèrent une maison à Buenos-Ayres et une autre à San-Nicolas. Dans ce dernier établissement, distant de 60 milles des tribus patagones, plus de cent enfants reçoivent une éducation chrétienne. Le plus

grand nombre d'entre eux appartiennent à des familles-entièrement sauvages. Il est question d'ouvrir un nouvel établissement dans la ville de Dolorès, un autre à Carmen, ville de la République Argentine, à l'embouchure du Rio Negro, sur les limites de la Patagonie. D'autres maisons et d'autres asiles sont projetés dans la ville de La Conception, siège du diocèse le plus méridional de la République du Chili, et à Valdivia, ville très-rapprochée des sauvages de la Patagonie.

Pendant que l'on étudiait la fondation d'un nouvel établissement, trois projets furent présentés simultanément.

Mgr Frédéric Aneyros, archevêque de Buenos-Ayres, offrit, par une lettre datée du 1er juillet 1876, à la Congrégation des Salésiens, sur les confins de la Patagonie, la paroisse la plus reculée de son immense diocèse. Une fois en possession de ce poste avancé sur le territoire des tribus, ces Religieux élèveraient un hôpital, pour recueillir les enfants que les Patagons laissent mourir de faim, et pour donner l'hospitalité aux marchands. Ils pourraient aussi, par leurs bons offices, se concilier l'affection des indigènes qui vont de temps en temps y échanger leurs marchandises contre des produits européens. Ainsi établis sur les limites de la Patagonie, les missionnaires pénétreraient plus aisément dans l'intérieur du pays.

Mgr Aneyros a l'intention de confier aux Salésiens la charge des Patagons Molu-chez, Puel-chez et Che-che-hest, qui sont réunis sur les bords du Rio Negro, depuis le 37° de latitude australe jusqu'à l'Atlantique.

Le deuxième projet présente aussi de grandes espérances. "Depuis ma dernière lettre, écrit M. Cagliero à M. Bosco, fondateur de la Congrégation des Salésiens de Turin, j'ai négligé Buenos-Ayres pour porter toute mon attention sur la Patagonie. Une lettre de M. Antonio Oneto, commissaire de Gallenos de Chubret (colonie située au 41° de latitude sur un affluent de l'Atlantique), m'invite à aller avec d'autres missionnaires chez les Patagons Urlichez et Therel-chez. Facel et Cinquecian, casiques de ces deux tribus, recevront les missionnaires très-cordialement,

les écouteront avec respect et pourvoient à tous leurs besoins. En outre, M. Oneto nous fait espérer que, lorsque ces tribus seront devenues amies, la Patagonie tout entière nous sera ouverte."

Un troisième projet est également présenté. Le gouverneur de la République Argentine a l'intention de fonder une colonie à Santa Cruz, site excellent à l'embouchure d'une rivière qui se jette dans l'Atlantique, très-près du 50^e parallèle, c'est-à-dire un peu au nord du détroit de Magellan. Il a l'intention d'en confier la direction aux Religieux Salésiens. Les nombreux touristes, qui visitent le port, le déclarent très-propre à l'établissement d'une colonie. Le froid y est souvent rigoureux, mais ne l'est pas assez pour le rendre inhabitable ; en somme, le climat paraît favorable à la constitution des Européens. Le gouverneur se montre disposé à soutenir les missionnaires et les Patagons Quiene-chez et Plima-chez confiés à leurs soins. Avec un petit nombre de missionnaires établis à Santa Cruz, il ne sera pas difficile de pénétrer dans l'intérieur, et, en peu d'années, d'explorer toutes les parties de la Patagonie.

M. Cagliero termine ainsi sa lettre : "Tous ces Indiens sont faciles à gagner, mais naturellement portés à la défiance. Sous l'influence de ce sentiment ils sont sans pitié pour leurs ennemis. Que chacun néanmoins se prépare pour la Patagonie ; que ceux qui sont choisis pour cette œuvre s'arment de patience, d'application, de prudence et de courage. En outre, il faut beaucoup de précaution dans les rapports avec les Indiens, sinon le travail de plusieurs années est détruit en un jour. Le missionnaire qui les engagerait à se soumettre au gouvernement de Buenos-Ayres serait mis à mort impitoyablement."

En attendant la mise à exécution de ces projets, douze missionnaires sont partis pour Montevideo et Buenos-Ayres. Là, ils seront divisés par groupes, puis envoyés à Santa-Cruz ou chez les Hurli-chez et les Thérél-chez.

CHINE.

Nous reproduisons, d'après les lettres les plus récentes des missionnaires et dans leur ordre chronologique, le résumé des nouvelles de la persécution qui continue toujours à s'exercer en Chine ; on verra par les documents qui suivent que l'Eglise a toujours à combattre, que l'enfer est toujours animé de la même rage contre les propagateurs de l'évangile, et que la croix, avant de prendre possession d'un peuple, a besoin d'être arrosée par le sang.

I. *Su-tchuen occidental.* — “ L'année dernière, dit Mgr. Pinchon, je vous ai parlé de troubles survenus à Chouen-kin-fou. Deux mandarins s'étant mis à la tête des meneurs, près de mille bandits s'étaient soulevés contre les chrétiens et avaient juré de les exterminer tous. Ceux-ci s'étaient cachés ou avaient pris la fuite. Deux, étant tombés aux mains des révoltés, avaient été mis à mort. A Chouen-kin-fou, une maison, nous servant d'oratoire et de pharmacie, avait été entièrement détruite. Le prêtre indigène, curé de la ville, arrêté lorsqu'il s'échappait, avait été garrotté, accablé de coups, abreuvé d'outrages, puis enfermé dans une pagode, sans aliments, durant trois jours et trois nuits. On consentit enfin à le relâcher, mais à la condition qu'il excommunierait tous les chrétiens de la ville. On lui donnait le choix, entre cette excommunication et la mort, en lui mettant le canon d'un pistolet dans la bouche. Ce prêtre, vieillard septuagénaire, a recouvré la liberté ; mais tant de mauvais traitements lui ont un peu troublé la raison.

“ Les promesses que l'on m'avait faites me donnaient l'espoir que l'on rétablirait l'ordre, que l'on jugerait et punirait les coupables, et que notre oratoire pourrait enfin se relever de ses ruines. Je m'étais trompé. Au mois de janvier 1876, le gouverneur de Su-tchuen a été changé, et son successeur est l'ennemi juré des Européens, par conséquent des chrétiens. Ce changement a déjà eu et a encore tous les jours des conséquences désastreuses pour la mission. A Chouen-kin-fou, notre oratoire n'a pas été rebâti, les coupables n'ont pas été arrêtés ; et la position

est restée telle quelle, malgré nos efforts réitérés pour obtenir une solution acceptable. Les bandits, protégés par l'inertie des fonctionnaires et enhardis par l'impunité, se multiplient et menacent de tout anéantir.

“ Vers la fin de l'année dernière, lors des examens publics dans la petite ville de Iun chou-chien, les bacheliers, au nombre de sept à huit cents, se ruèrent sur l'oratoire que nous venions de bâtir, le pillèrent, et, aidés de la populace, le démolirent et en emportèrent tous les matériaux. L'innocence des chrétiens a été reconnue, même par le sous-préfet de la ville dans son rapport au gouverneur, et cependant nous n'avons pu obtenir aucune satisfaction.

“ Le 20 juillet dernier, la populace coalisée des trois sous-préfectures de Loui-kiang-hien, de Iuin-tchong-hien et de Long-tchou-hien prit les armes, et, drapeaux en tête, envahit les chrétientés les plus florissantes de Loui-kiang-hien. Les révoltés se jetèrent sur les chrétiens, pillèrent, puis démolirent ou brûlèrent leurs maisons, blessèrent un grand nombre de néophytes et réservèrent les plus notables pour les égorger avec des raffinements de cruauté. On attachait les victimes sur une grande croix de bois, et on les coupait en morceaux, comme ferait un boucher sur son étal. Ainsi furent massacrées quatorze personnes, parmi lesquelles un enfant de deux ans et un autre de cinq. Ces pauvres petits n'étaient pas encore baptisés; mais, enfants de néophytes, ils ont été tués en haine de la religion. Les bandits ensevelirent d'abord dans une fosse commune tous les cadavres mutilés, et, quelques jours plus tard, les exhumèrent pour les livrer aux flammes. Les cendres en furent jetées au fleuve ou dispersées dans les champs. Ils agissaient ainsi, afin qu'on ne pût leur montrer ces cadavres, comme des témoins irrécusables de leur crime.

“ Les scélérats ont occupé militairement le pays jusqu'à ce jour. Ils vont de localité en localité, blessant, tuant les chrétiens qu'ils rencontrent. Un néophyte, nommé Loà, saisi par eux, a été garrotté et enterré vivant. Jugez de la terreur qu'une telle sauvagerie a répandue dans tout le pays. Plus de la moitié de nos chrétiens de Loui-kiang-hien ont apostasié, pour sauver leurs maisons, leur fortune

ou leur vie ; quelques-uns aussi, devenus Judas dans l'épreuve, se sont tournés contre nous et nous causent le plus grand mal. C'est une désolation générale.

“ Le nombre des morts déjà connus est de quatorze, mais on pense qu'il y en a davantage. Actuellement, il nous est impossible de faire une enquête et de connaître les détails.

“ Dans cette dernière et si triste affaire, nos mandarins ont donné des ordres bons en apparence, mais tout à fait inefficaces. Ils n'ont pas un nombre de satellites et de soldats suffisant pour les opposer à cinq ou six mille pillards. Et puis, en réalité, ce sont les mandarins eux-mêmes qui ont favorisé ces soulèvements populaires. Depuis plus de quatre mois, tous ces désordres existent dans une mission voisine de la mienne, et nos mandarins, grands et petits, ont catégoriquement refusé tout secours, tout ordre, tout édit, capables de réprimer les troubles. De plus, on fait librement circuler des placards séditionnels, appelant le peuple au massacre des Européens et des chrétiens. Nos mandarins connaissent l'existence de ces libelles. Maintes fois, je les ai priés de prendre des mesures pour empêcher ces infâmes publications ; ils n'en ont rien fait. Plusieurs fonctionnaires, sinon tous, favorisent secrètement la circulation de ces écrits indignes.”

Un de ces placards séditionnels, dont parle Mgr. Pinchon, et où le nom même du prélat se trouve perfidement mêlé, a été reçu en Europe. Nous croyons devoir donner la traduction de cette pièce qui paraît être de date assez récente. Elle est d'un style très-concis, quoique très-obscur et révèle une indignation violemment concentrée. C'est une excitation publique au massacre des chrétiens, des missionnaires et des Européens.

RECOMMANDATION

d'un grand chef militaire pour la destruction des crimes
commis par les barbares.

“ O honte ! ô douleur ! notre dynastie impériale est vendue par les Tartares. Le fait le plus mémorable de sa vie de Ky-Chan est d'avoir

venu les douanes. C'est ainsi que, dans les temps anciens, Tonan-Hok s'est rendu célèbre dans la postérité en vendant l'Empire. De nos jours, le prince de Kong, plus rusé que les anciens traitres, a su vendre même la vie de l'empereur Tong Tché.

L'empereur actuel étant très-jeune et d'une santé délicate, il faut veiller, examiner avec la plus grande vigilance pour que de nouveaux malheurs ne nous atteignent pas.

Demeurant à Péking, je vois clairement ce qui se passe. Vous, hommes de la cour, docteurs et hauts fonctionnaires, vous, les colonnes de ce puissant Empire, offrez-lui la fidélité de votre dévouement et ne détournez pas la tête pour vous mettre au service de ses ennemis. Quand nous permettrions volontairement à l'Esprit des richesses d'introduire les Barbares dans l'Empire et que nous vendrions nos propres corps pour les consacrer à leur service, n'allez pas penser qu'il en sera de cette révolution comme des anciennes; sachez bien qu'une fois que l'ordre du Ciel et de la Terre sera bouleversé, il ne reviendra plus dans son état antique.

Souvent, dans nos conversations, nous parlons des malheurs que l'empereur Che-Huang attira sur la Chine; il en est parlé dans nos anciens livres. On gémit sur le massacre ordonné par Houang-Tsao, qui revint sur ses pas après s'être contenté de tuer 800 hommes. Mais c'est le genre humain que l'on veut détruire cette fois, c'est la nature humaine que l'on veut pervertir. Quoi donc! cette religion que les Barbares viennent prêcher ne les autorise-t-elle pas à se saisir des filles et des femmes renfermées dans de grands appartements durant la nuit? Ces Barbares commettent beaucoup d'autres crimes horribles; quand on les voit ou les entend on ne trouve pas de paroles pour les exprimer. Les Barbares ont préparé secrètement des poisons très-dangereux qui se répandent comme les racines des herbes pernicieuses; il faut un grand travail ensuite pour les arracher.

A l'intérieur, les Barbares jouissent de la protection du prince de Kong; à l'extérieur, ils ont pour eux la bienveillance de tous les mandarins soit militaires soit lettrés. Ce qui est bien plus étonnant, c'est que le gouverneur Oï (1) reçoit avec respect l'évêque Hong (2); d'où il résulte qu'une telle familiarité rend les Barbares beaucoup plus audacieux pour nuire au peuple. Si quelqu'un ose seulement prononcer le nom de leur religion, aussitôt ils s'emportent et prétendent qu'on l'a blasphémée; bien vite ils accusent devant les mandarins, et le pauvre peuple perd ainsi son temps dans ces longs procès et y perd aussi toute sa fortune. Non contents de cela, les Barbares disent que les lettrés et le peuple ignorant les vexent et leur causent de grands dommages. Ils deviennent plus insolents à cause de l'impunité.

1 Oï était, l'année dernière (1875), gouverneur du Su-tchuen.

2 Mgr. Pinchon, évêque de Polemoniun, vicaire apostolique du Su-tchuen occidental.

Maintenant donc, après mûr examen, nous avons reconnu que les Barbares d'Europe sont de vrais rebelles qui amoncellent secrètement de l'argent et des vivres, qui construisent des machines semblables à des hommes, ils conduisent si bien leur jeu que le préteur Oû, comme un homme ivre, est accablé de sommeil. Si nous ne prenons immédiatement un parti décisif, sous peu de temps les chrétiens se lèveront comme une grande armée de rebelles.

Heureusement à l'heure qu'il est, au Su-tchuen, sur 1,000 habitants, il y a 900 hommes honnêtes. Si nous savons prendre notre temps et nous réunir aussi promptement, nous pourrions massacrer tous les chrétiens; il n'en restera pas un seul dans le Su-tchuen. Si les mandarins veulent les défendre, massacrons les mandarins eux-mêmes. Nourrir et conserver chez soi un ennemi dangereux pour l'avenir, ainsi qu'il a été dit par les anciens sages, c'est conserver du poison dans ses coffres; si on ne détruit celui dont il est question, les habitants du Su-tchuen, devenus misérables, exprimeront en vain leur repentir.

Vous, qui êtes des hommes forts, faites donc entendre ces choses à haute voix, frappez des coups terribles et anéantissez les plantes sauvages dont il a été parlé plus haut.

Moi, qui écris ces lignes, je tais mon nom de famille, mais je fais connaître mon surnom; ce surnom est Suè, et j'habite Tcheou. Le mal qui vient d'éclorre parmi nous est effroyable et cependant encore timide; quels que soient les dangers auxquels je dois m'exposer, je désire être à la tête du mouvement et m'avancer le premier pour réprimer les grands troubles que je prévois. Vous tous, en conséquence, hommes de conseil et d'intelligence, faites société afin que nous nous offrions généreusement pour rendre à l'Empire son ancienne splendeur et qu'il persévère durant de longs siècles dans sa glorieuse immobilité.

« Il est incontestable, ajoute un correspondant, que la haine que nous porte un certain parti politique dans l'empire est à son paroxysme. Ce ne sont plus des textes et des raisonnements philosophiques qu'on nous oppose, c'est le fer et le feu qu'on fait briller à nos regards. D'un autre côté, il est remarquable qu'un grand nombre de hauts fonctionnaires chinois ne paraissent pas s'associer aux idées de ceux qui nous menacent, puisqu'on les menace eux-mêmes et qu'il est dit que, s'ils ne nous exterminent pas, la vengeance du peuple tombera sur le gouvernement.

« Pour peu que l'opposition aux Européens se fortifie à Péking, les missions, celles du Su-tchuen en particulier, seront en très-grand péril. Vous avez parlé déjà sans doute de ce qui vient de se passer à Tchong-king. La conclusion

évidente des faits est que les mandarins sont complices des meurtriers. On peut aisément se figurer que des affiches semblables à celle que je vous envoie, répandues à profusion dans tout un vaste pays, produiront ou peuvent produire un immense soulèvement contre nous, surtout quand il y a connivence de l'autorité. On nous annonce de divers côtés que, dans presque toutes les provinces, les lettrés se mettent en campagne, avec cette différence que, en beaucoup d'endroits, on nous combat par les calomnies et de grossiers raisonnements, tandis que, dans le Su-tchuen, c'est avec la torche et le poignard qu'on nous pourchasse."

M. Rimet, provicaire du Sutchuen occidental, écrivait le 1er septembre 1876 :

"A la réception d'une dépêche du tsong-ly-ya-men témoignant que Mgr Pinchon avait eu recours à Péking sans prévenir la commission chargée, à Tchen-tou, de traiter les affaires des chrétiens, le chef de cette commission a fait grand tapage, a maudit l'évêque et le P. Niën, et a menacé tous les chrétiens d'un prochain massacre."

Le même missionnaire écrit, à la date du 12 septembre :

"Mgr. Pinchon a reçu, de M. de Roquette, secrétaire de la légation française à Péking, une lettre accompagnée de la réponse du tsong-ly-ya-men, qui enjoint aux autorités du Su-tchuen de traiter nos procès. De là, grande colère du propriétaire et du *kin* (chef de la commission). Ce dernier ayant invité Mgr Pinchon à se rendre au sein de la commission, l'a assuré que nos affaires seraient instruites, mais qu'il fallait du temps, vu les dispositions du peuple qu'une répression trop précipitée pousserait à la révolte. Voici les conditions imposées : 1o l'évêque ne pourra aider les chrétiens à faire parvenir leurs plaintes au pouvoir central ; 2o l'évêque aura la faculté d'écrire à la commission, mais pas aux mandarins ; la commission ne répondra point à l'évêque ; elle traitera les affaires, elle les trouve justes, sinon, non. Nous voilà donc réduits à l'état où nous étions avant les traités."

M. Coupat, missionnaire au Su-tchuen occidental, écrit, à la date du 8 septembre :

“ Dans la sous-préfecture de Lin-chouï hien, ce n'est plus la persécution des temps passés, c'est l'extermination : 17 ou 18 stations sont anéanties ; les 7 ou 8 qui restent le seront dans quelques jours. O mon Dieu ! quand aurez-vous pitié de nous ? Déjà près de 400 maisons sont brûlées et notre oratoire de la ville n'a plus pierre sur pierre.

“ C'est à la mort du mandarin de Lin-chouï que la persécution s'est déclarée. J'allai trouver le mandarin intérimaire. Après m'avoir écouté, il me dit que je devais partir et partir sans retard. Je me rends à Kanky-tchiang, pour demander conseil à mes deux confrères voisins ; puis, je me mets en route pour Lin-chouï. A moitié chemin, j'apprends que l'oratoire est démoli et que les maisons des chrétiens sont détruites. Le 5 septembre, la ville avait été envahie par plusieurs milliers de gens armés, et, vers quatre heures du soir, l'attaque de l'oratoire et des maisons avait commencé. Parmi les assaillants, il y a, dit-on, quatre cents hommes de Kiang-pee (Su-tchuen oriental) ; ils répètent qu'ils ont ordre de leur mandarin, de l'empereur même, d'exterminer tous les chrétiens ; aussi se vantent-ils de faire partout ce qu'ils ont fait à Lin-chouï.

“ Nous avons actuellement, à Kan-ky-tchang, près de deux cents fugitifs, et nous ne tarderons pas à en avoir de six à sept cents.”

Mgr Pinchon écrivait à Mgr Desflèches, le 11 septembre :

“ Après les désastres de Lin-chouï-hien, sont survenus de nouveaux désastres à Loui-kiang-hien où, le 22 juillet, on avait mis en croix et massacré quatorze chrétiens. On m'apporte la triste nouvelle que, le 7 septembre, les brigands de Lun hin miao, appelés dans la ville de Loui-kiang, y ont détruit notre oratoire et toutes les maisons des chrétiens. Le mandarin n'a rien empêché.”

A la date du 15 septembre, Mgr Pinchon écrivait encore à Mgr Desflèches :

“ Nos ennemis inondent la province de lettres incendiaires, convoquent les milices à une réunion générale pour

massacrer, assure-t-on, les chrétiens et les Européens jusqu'au dernier.

“ Je vous ai annoncé la destruction des oratoires de Lou-kiang et de Lin-choui-hien, ainsi qu' des maisons des chrétiens de ces deux districts. Que de désastres ! Les chrétiens sont poursuivis comme des bêtes fauves ; on leur demande la vie ou l'apostasie ; aucun d'eux ne peut plus retourner chez lui. Que faire de tout ce monde si malheureux ? ”

M. Coupat écrit, le 24 septembre :

“ A Lin choui, on met en pratique le manuel *Ky-kinlou* (manuel indiquant la manière d'en finir avec les chrétiens et les Européens). Dans chaque *toàn* (compagnie de la garde nationale) est établi un *kiou* (tribunal) chargé de rechercher tous les chrétiens sans exception. L'apostasie ou la mort, l'expropriation des biens immeubles, la spoliation totale ; tel est le sort qui leur est réservé.

“ Les mandarins ne veulent pas que nous retenions dans nos maisons les chrétiens fugitifs, sous prétexte que cela enflamme de colère nos ennemis. On m'accuse de réunir des bataillons pour la révolte, parce que je recueille les chrétiens sans asile.”

II. *Su-tchuen oriental*.—On écrit du Su-tchuen oriental, le 8 septembre 1876 :

“ La permanence de la persécution de Kiang-pee tient en suspens les bons mandarins qui n'osent, par crainte du tao-tai, se déclarer en notre faveur, et excite le peuple, même les milices rurales, à préparer de nouvelles attaques contre nos chrétiens. Si le tao-tai et le mandarin de Kiang-pee ne sont point prochainement changés, nous ne pourrons éviter d'immenses désastres. D'ailleurs, étant les principaux coupables et accusés, ils ne peuvent être nos juges, et ils le seront pourtant s'ils ne partent d'ici. On a arrêté des ten-hoà-kiano (dignitaires de la franc-maçonnerie chinoise). Ils ont fait des révélations qui établissent que les tsin-lien-kiao (franc-maçons) sont les promoteurs de ce soulèvement général.”

M. Provoôt, missionnaire au Su-tchuen oriental, écrit de Tchong-kin, le 13 septembre :

“ Il n'est plus guère permis de douter que, si le gouvernement chinois n'a pas décrété officiellement la persécution, il voit du moins de bon œil la dévastation de nos chrétiens. Au point où les choses en sont arrivées, il est évident que missionnaires et chrétiens reçoivent les coups que les Chinois n'osent décharger sur les Européens. Beaucoup de Chinois sont massacrés parce que, étant chrétiens, ils ont de la sympathie pour les étrangers ; on veut se débarrasser d'abord de ceux qu'on représente au peuple comme les émissaires et les auxiliaires des Européens. ”

Mgr. Desflèches écrit de Tshong-kin, le 20 septembre, à M. Vinçot, à Chang hai ;

“ Hier, on est venu de Kiang-pee enlever ici deux chrétiens. Voici le procédé. Un chrétien, dont la maison a été pillée et brûlée, porte plainte ; les mandarins ne bougent pas. Les pillards accusent alors le chrétien d'un crime imaginaire. Aussitôt on le recherche, on le mène au mandarin qui fait étaler devant lui les instruments de supplice. Le chrétien déconcerté perd la tête et signe un billet où il reconnaît avoir faussement porté plainte et n'avoir été ni pillé ni poursuivi. ”

III. *Kiang-sou*.—Le R. P. Royer écrit, le 6 septembre 1876 :

“ C'est dans ma barque, en face des ruines encore fumantes de notre église et de notre maison de Gneu-ko-tsen (préfecture de Tchang-tchéou-fou), que je vous écris ces lignes.

“ Hier, 5 septembre, de une heure à six heures de l'après-midi, plus de mille hommes ont envahi notre kom-sou. Ils revenaient du bourg de Koue-tsen, où ils avaient assisté à une procession faite dans le but de chasser les diables oppresseurs et de découvrir les coupeurs de queues. Arrivés devant le kom-sou, ils y entrent et se mettent à faire des recherches, derrière l'autel, sous les tables et les planchers. — Ils trouvent des rameaux ornés de petits anges de papier : “ — Voilà, disent-ils, les hommes de papier, les coupeurs de queues. ” Ils remarquent l'image de Notre-Seigneur dans les stations du chemin de la croix. L'un d'eux prétend que c'est un diable oppresseur. Aussitôt ils brisent les

tableaux et s'écrient qu'il faut brûler l'église. Le maître d'école, qui en est le gardien, ayant voulu les arrêter, le chef de la bande le saisit, l'étend par terre et l'accable de coups. Pendant que l'église brûle, notre chrétien parvient à s'enfuir. A six heures du soir, tout était consumé.

"Le lendemain, le mandarin arrive. J'allai le recevoir au lieu du débarquement et je le conduisis moi-même sur le théâtre de l'incendie. " — Je veux terminer promptement cette affaire, me dit-il, de façon à rebâtir le plus tôt possible votre église et votre maison, et à empêcher le peuple de se porter à d'autres excès." Il envoya vingt soldats pour protéger l'église de Che-li-pà et publia une proclamation pour calmer le peuple.

"A Y-ching, nos chrétiens ne peuvent, depuis vingt jours, faire aucun commerce ; ils sont obligés de se cacher, parce qu'on les traque comme des bêtes fauves. Toutes les barques chrétiennes lancent, dit-on, des hommes de papier et des diables nocturnes, et on les arrête. Celles de Y-ching et de Li-yang se sont retirées à Che-li-pa. A peine arrivé le 6 septembre, j'ai dû faire aux chrétiens de ces barques une aumône de vingt-trois piastres pour leur fournir du riz."

Le R. P. Pouplard écrit de Ou-si (préfecture de Tchang-tchéou-fou), le 19 septembre :

Le 7 septembre, deux chrétiens, qui s'étaient un peu éloignés pour pêcher, ont été pris par les païens, suspendus en l'air avec des pierres aux pieds et affreusement maltraités. C'est grâce aux sapèques déboursées à temps, qu'ils n'ont pas été tués sur place.

Lo-siè-sang vient enfin de sortir de prison. Il nous est arrivé, le 16 septembre, après un mois de captivité.

A Y-ching, un enfant de douze ans ayant déclaré, à force de caresses et de menaces, que ses parents et lui lançaient des hommes de papier, on les a immédiatement jetés en prison et mis à la torture.

J'écris aujourd'hui au préfet de Tchang-tchéou, pour le prier d'élargir un jeune pêcheur incarcéré pour quelques anges de papier trouvés dans sa barque. Presque tous les jours, on lui fait subir d'odieux et interminables interrogatoires.

Le R. P. Ferrand écrit de Zô-sé (préfecture de Song-kiang-fou), le 22 septembre :

“ J’ai reçu, le 17 septembre, une lettre du mandarin de Tsing-pou-hien qui m’annonce qu’il avait rendu un jugement en faveur d’une barque chrétienne arrêtée à Sa-dang, et qu’il allait publier une proclamation. Ce n’est pas trop tôt, car il règne dans la sous-préfecture de Tsing-pou une confusion universelle. Toutes les barques, qu’elles appartiennent à des chrétiens ou à des païens, à des pêcheurs, à des commerçants ou à des voyageurs, sont arrêtées, fouillées, parfois pillées et endommagées. N’importe qui s’arroge le droit de les visiter. Aussi nos pêcheurs ne savent-ils plus où aller pour faire leur commerce. Dans les bourgs, comme dans les campagnes, on traque les chrétiens.

“ Le 19 septembre, le mandarin de Tsing-pou a publié sa proclamation, mais à un trop petit nombre d’exemplaires. Cette proclamation est générale; elle ne renferme qu’un article en faveur des chrétiens et des pêcheurs, avec cette restriction que, si, parmi ces derniers, on trouve des coupables, ils devront être amenés à son tribunal. Elle se termine par une formule superstitieuse dont le mandarin vante l’efficacité contre les sorcelleries. Cette formule se distribuait gratuitement, il y a quelques jours, au tribunal de Song-kiang-fou.

“ A. Ka-ding, la confusion est encore plus grande qu’à Tsing-pou. Beaucoup de barques du Kong-po ont été arrêtées et brûlées; les gens qui les montaient ont été battus et ont disparu. Un homme n’oserait pas s’aventurer seul sur les routes.

IV. *Ngan-hoie*.—Le R. P. Le Cornec écrit de Ou hon (préfecture de Ning-ko-fou), le 11 septembre :

“ Rien n’est encore fait à Ning-ko-fou pour réparer les désastres qui viennent de s’accomplir ou pour prévenir des éventualités du même genre. La proclamation demandée au vice-roi par le ministre de France n’a été vue en aucun endroit du Ning-ko-fou.

“ Le général Fang-tong-lin est à Ngan-king où il a fait et reçu des visites. Il a, dit-on, ce qu’il faut pour nous

accuser, et il saura pousser sa cause, car il est fortement protégé. Rien ne prouve donc qu'il ne reviendra pas. En outre, tous ses hommes restent à Kien-ping.

“ Tchao-ta-jen, son bras droit, dirige encore ses soldats, et ceux-ci, toujours disposés à la révolte, font cause commune avec les gens d'Ho-kiu. L'opinion générale est que Fang-tong-lin est monté en grade. Son départ n'a produit jusqu'ici aucun effet favorable à notre cause. Ainsi, pendant qu'on nous relègue à Ou-hou, Fang-tong-lin nous attaque à Ngen-king où il est l'ami du premier secrétaire du gouverneur, et Ho-kiu nous attaque à Nan-king auprès du vice-roi. A Ou-hou, notre toa-tai continue à être ou à se dire malade.

“ Les délégués Tcheou et Ouang, après un voyage inutile à Ning-ko-fou, se reposent à Ngan-king. Fong-kin-san, le troisième délégué du gouverneur du Ngan-hoei, a passé ici, le 8 septembre; il se dit malade et va se reposer à Ngan-king. Que faire en présence d'une pareille inertie et d'une malveillance aussi évidente?

“ Nos chrétiens, entendant dire qu'on va les massacrer à la 8e lune (18 septembre—17 octobre), ne voyant aucune proclamation qui les protège, et surtout sachant qu'on ne punit pas leurs ennemis, craignent de rester indéfiniment à la merci de ceux qui veulent les molester; ils perdent courage. Les bons vendent à bas prix leurs terres et leurs maisons et s'en retournent au Hou-pé; les autres se confirment dans leur apostasie. Le commissaire chargé de la police des voleurs au Suen tchen hien, disait à quelques païens de Siao-hou-tsen: “ — Faites donc apostasier ces vieux chrétiens qui tiennent encore. Lorsque tous auront apostasié, les diables d'Europe n'auront plus besoin de veur. ” Si le système actuel d'inaction continue encore deux mois, il est bien à craindre que la parole de ce commissaire ne se réalise. ”

Le R. P. Seckinger écrit de Ngan-king, le 18 septembre :

“ Les portes du Ning-ko-fou nous étant fermées, je suis parti pour Ngan-king afin d'aviser aux moyens de mettre fin à un *statu quo* qui dure depuis deux mois. Les réponses des mandarins aux questions catégoriques que je leur ai

posées ne sont que des faux-fuyants. Ils voudraient laisser toute la responsabilité au vice-roi et se retirer complètement ou n'agir qu'après que la cause d'Ho-kin sera terminée à Nang-ing."

V. *Kiang-man*.—Nous donnerons maintenant, d'après la correspondance des missionnaires, le récit détaillé des événements de Ning-ko-fou, dont nous venons de faire le récit sommaire :

La persécution qui vient d'éclater dans la préfecture de Ning-ko était préparée depuis plusieurs mois par un homme dont les dispositions hostiles sont bien connues de tous. Nous voulons parler du général Fang ou Fang-tong-lin.

Lettré et mandarin militaire, il trouva dans l'impunité qui accueillit ses premiers exploits, un encouragement à satisfaire sa haine contre le christianisme. Afin de parvenir plus sûrement à son but, il entreprit des prédications, expliqua les instructions de l'empereur Kang-hi, surtout celle qui a rapport aux sectes perverses, parmi lesquelles la religion catholique, et établit le *Chen-jen-kiao* ou la religion du saint homme (Confucius) pour l'opposer au *Tien-tchou-hiao*, religion du Maître du Ciel. Il fit alors écrire des pancartes sur lesquelles on lisait l'inscription traditionnelle : *Tien-Ti-Kiun-Che-Tsin* ; Ciel-Terre-Empereur-Maitres-Parents ; et il y ajouta les quatre caractères *Dhen-jen-chen-ouei* eu siège de l'esprit du saint homme. Ces pancartes furent distribuées par ses affidés. Il inscrivit sur un registre le nombre de ses adeptes, et leur promit aide et protection, les menaçant de sa colère, s'ils osaient embrasser le christianisme. Le tong-ze Ho-Kiu, émigré du Ho-nan, fut un des propagateurs les plus ardents de la religion nouvelle. On le rencontrait toujours à la suite du mandarin de Kien ping, quand celui-ci expliquait, à l'exemple de Fang-ton-lin, les instructions de Kang-hi, et il avait le talent de faire croire au peuple que le *chen-jen-kiao* émanait du gouvernement.

Sur ces entrefaites, des bruits étranges circulaient à Tchen-kiang, à Nanking, à Ou-hou et dans les villages des bords du Yang-tse-kiang. Les queues des Chinois y étaient coupées, disait-on, d'une manière mystérieuse par des

hommes de papier, hauts seulement de quelques centimètres, et que l'on apercevait dans les airs. Ces rumeurs pénétrèrent au pays de Ning-ko-fou ; les ennemis du nom chrétien les exploitèrent d'une manière perfide et dirent bien haut que les missionnaires pouvaient, à leur gré, faire tomber les queues. Il leur suffisait, affirmait-on, de lancer en l'air un morceau de papier en soufflant dessus : aussitôt une queue tombait, et la victime de ce sortilège n'avait plus que trois jours à vivre. Les enfants, pour échapper à ce malheur, portaient, attaché à la queue, un papier sur lequel étaient écrits des caractères superstitieux ; les hommes la tenaient courageusement à la main, ou l'enroulaient sous leur coiffure. Ces bruits absurdes répandus partout, et ces niaiseries étalées au grand jour excitèrent parmi le peuple une agitation insolite et une recrudescence de haine contre les missionnaires et les chrétiens. Fang-ton lin et les siens trouvèrent, dans ces dispositions de la multitude, une chance de plus pour le succès des desseins qu'ils méditaient et que nous allons raconter.

I

Les RR. PP. Bies et Chen-eul, missionnaires de la Compagnie de Jésus, et le P. François Xavier Ouang, prêtre séculier, après avoir pris quelques jours de vacances à Zi-ka-wei et à Chang-hai, s'embarquèrent, le 3 juillet 1876, sur un vapeur du Yan-tse-kiang pour se rendre à Ning-ko-fou. Il y arrivèrent le 9, vers cinq heures du soir, et, à onze heures, les PP. Bies et Chen-eul entraient dans le kom-sou du bourg de Sen.kia-pou. Des catéchumènes de Ouang-kin-chan s'y étaient réfugiés pour échapper aux poursuites de Feng-tong-lin, qui en voulait à leur vie.

Le lendemain 10 juillet, les deux Pères se rendirent à Choué-tong. Ce même jour, le P. Ouang, arrivé dans la chrétienté de Pi-kia-kiao, envoyait sa carte et une lettre au mandarin de Kien-ping, pour le prier de rendre justice à son catéchiste Pé-houé-tsin, arrêté trois jours auparavant, sur la route de Séma-kai, par une bande de Ho-nan-jen (hommes du Ho-nan). Il avait été maltraité et conduit à Che-tze-pou, où se trouvait Fang-tong-lin, qui l'avait ren-

voyé au mandarin de Kien ping. Le P. Ouang se dirigea ensuite vers Lo-tseu. Le 12 juillet, il écrivit aux PP. Ohen-leang, Bies, André et Chen-eul, réunis à Choué-tong, que Ho-kiu et les siens avaient juré publiquement de faire de lui un martyr.

Le jeudi, 13 juillet, le P. Ouang n'avait pas encore commencé sa messe, que l'administrateur Ouang-tchen-io accourut pour lui dire de s'enfuir promptement, parce qu'une bande de malfaiteurs se dirigeait sur le kom-sou. Le Père songea tout d'abord à faciliter l'évasion des jeunes filles qui, sous la direction de la veuve Song, étudiaient dans une école séparée de l'église par deux cours et un jardin. Mais le kom sou, cerné par huit cents hommes armés de fusils et de couteaux, n'offrait aucune issue possible; et ces forcenés l'envahirent immédiatement. Le P. Ouang fut saisi près de l'école qu'il avait voulu sauver. Ho-kiu s'avança vers lui.

— Pourquoi tout cet appareil? lui dit le Père. Si tu as quelque chose à me demander, je suis prêt à te rendre justice.

— Mets-toi à genoux et demande-moi grâce de la vie, répondit Ho-kiu en levant son sabre.

— Ma vie est entre les mains de Dieu; si je la perds pour sa cause, je monterai au ciel, où je désire que tu me suives un jour. Je ne suis ici que pour sauver mon âme et celles de mes frères. Si donc tu veux me frapper, frappe.

— Eh bien, enlève tes habits.

— Je ne les enlèverai pas.

Le P. Ouang avait à peine prononcé ces paroles qu'on lui arracha sa robe, sa chemise et ses souliers. Restait un dernier vêtement.

— A toi d'enlever cela, dit Ho-kiu, qui voulait joindre l'ignominie à la cruauté.

— Je l'enlèverai encore moins que le reste.

Ho-kiu lui saisit alors la tête, et le frappa d'un coup de sabre en plein visage. Une large blessure, s'étendant du front à l'oreille droite, inonda de sang. Un second coup l'atteint au côté gauche et l'étend par terre: — Jésus, sauvez-moi!, s'écria le P. Ouang. Ce fut sa dernière

parole. Les forcenés lut enlevèrent alors le seul vêtement qui recouvrait son corps ensanglanté. Le troisième fils de Ho-kin lui ouvrit le ventre et lui arracha les entrailles. Les quatre membres furent séparés du tronc et Ho-kin emporta, dit on, la tête de la victime; les restes furent brûlés sur le lieu même.

Le P. Ouang était à peine tombé sous le fer des assassins, que Yang-che-cho, l'un de ses catéchistes, était aussi arrêté. Un coup de sabre en pleine poitrine le renversa, en face de l'église. Le zèle de ce jeune homme, et le succès qu'il avait obtenu en prêchant l'Évangile, le désignaient naturellement à la haine de Ho-kiu. Yang che-cho fut ensuite brûlé sous les yeux de sa mère.

Les filles de l'école et leur maîtresse furent partagées entre les chefs de cette barbare expédition. L'église fut entièrement pillée, puis en partie abattue. L'école devint presque totalement la proie des flammes. Avant l'incendie, Ho-kiu trouva, dans une caisse, quelques anges en papier découpé, que les chrétiens ont coutume d'attacher à des branches de sapin ou de palmier, le jour du dimanche des Rameaux. Il emporta la caisse, y serra une queue, enlevée sans doute à l'une de ses victimes; puis il répandit le bruit qu'il avait trouvé, chez le missionnaire, ces terribles hommes de papier, qui causaient tant de désastres. La queue déposée dans la caisse était la preuve la plus convaincante de la culpabilité du P. Ouang.

Le jour même où s'accomplissaient ces événements, des courriers partirent en toute hâte de Lo-tsen pour les annoncer aux Pères réunis à Choué-tong, et pour les prévenir de l'arrivée prochaine des hommes de Ho-kin. Les missionnaires prirent alors des mesures de sûreté: les élèves furent renvoyées dans leurs familles, et les maîtresses dirigées vers une autre chrétienté. Le P. Chen-eul pria le maire et les notables d'empêcher au moins toute attaque de la part des gens du bourg.

En même temps, le P. André partait à cheval pour Ning-ko-fou avec deux catéchistes. Ils arrivèrent à minuit; mais, les portes étant fermées, ils ne purent entrer qu'au point du jour. Les démarches du Père auprès des man

darins n'obtinrent qu'un médiocre succès. Le sous-préfet refusa de le recevoir. Le préfet lui accorda une entrevue, et, tout en refusant de croire aux sinistres rumeurs qui circulaient partout, promit d'envoyer quelques soldats pour protéger Choué-tong. Au lieu de lancer une proclamation et de recourir à des moyens énergiques pour arrêter la marche des malfaiteurs, il resta dans une inertie complète et laissa se préparer et s'accomplir d'irréparables désastres.

Les missionnaires et les chrétiens, ainsi abandonnés, durent pourvoir à leur propre sûreté. Hommes, femmes et enfants s'enfuirent dans les montagnes, emportant ce qu'ils possédaient de plus précieux. Le P. Chen-eul, caché, le jour, dans les chrétientés voisines de Choué-tong, entendait les confessions, ranimait les couragss ; et, la nuit, se mettait en marche pour aller offrir à d'autres chrétiens le secours de son ministère. Le P. Bies partit pour Kouang-te-tcheou, où il arriva le 16 juillet. Pendant qu'il traversait la ville, les insultes et les menaces ne lui furent pas épargnées. Le 18, des attroupements se formèrent dans les rues et menacèrent d'envahir sa demeure. Averti à temps, le mandarin donna des ordres sévères pour empêcher l'émeute, et porta la peine de mort contre quiconque se rendrait coupable de délit envers le missionnaire, dont il fit garder la maison par quatre satellites.

Le P. André avait, en quittant Ning-ko-fou, repris la route de son district de Ho-li ki. Dès ce moment, les trois missionnaires n'eurent plus entre eux aucune communication.

Les têtes des PP. Chen-eul et André avaient été mises à prix ; les chemins et les sentiers des montagnes étaient soigneusement surveillés, car on espérait saisir les deux Pères s'ils essayaient de fuir, ou connaître leur retraite en contraignant les chrétiens à la révéler.

Le P. Chen-leang était parti, le 14 juillet, de Choué-tong pour Ou-hou. Là, il prit place sur un bateau à vapeur, et, le 17, il apportait à Chang-hai les nouvelles du massacre de Lo-tsen. Le lendemain, le P. LeCornec, ministre de la section, et le P. Li, missionnaire au district septentrional de Nir-g'ho-hien, s'embarquaient à Chang-hai pour se ren-

dre à Ning-ko-fou. Arrivés à Tchen-kiang, ils allèrent trouver le P. Seckinger, à qui le R. P. Foucault, supérieur général de la mission, remettait tous ses pouvoirs pour traiter avec les mandarins du Yang-ou-kiu, (tribunal chargé des affaires européennes), à Ngan-king. Le 21, les trois Pères se trouvaient à Ou-hou. Le P. Le Cornec y resta pour essayer de renouer des communications avec les chrétiens de sa section. Le P. Seckinger et le P. Li se rendirent à Ngan-king.

Cependant l'œuvre de destruction avait été poursuivie avec une persévérance que l'inertie des mandarins était bien propre à encourager. Fang-toug-lin fit afficher par tout une proclamation invitant les chrétiens à renoncer, s'ils tenaient à conserver la vie, à la religion qu'ils avaient embrassée. Effrayés du danger, bon nombre de catéchumènes et de néophytes eurent la faiblesse de céder.

Ho-kiu s'était présenté, le 14 juillet, chez le sous-préfet de Kien-ping, et lui avait déclaré que, la veille, il avait tué le P. Ouang : "—Tu m'as mis une vilaine affaire sur les bras." répondit froidement le sous-préfet. Encouragé par cette parole, qui lui assurait une impunité au moins momentanée, Ho-kiu pilla et incendia ce même jour le kom-sou de Ta-sen-tsen. Le gardien Ou-sien-cheng, vieillard de soixante-quetorze ans, y fut mis à mort. Ce fervent chrétien avait déjà, dans son propre pays, généreusement confessé la foi. Originaire du Ho-nan, il avait quitté cette province depuis quelques années, pour se mettre au service des missionnaires du Ngan-hoei. Presque en même temps que Ou-sien-cheng, Pé houé-tsin, un des catéchistes du P. Ouang, fut saisi sur la route par les hommes de Ho-kiu et subit le même sort.

Nang-lang-tsen fut pillé le 15 juillet; six familles eurent leurs maisons dévalisées, et les chrétiens se dispersèrent. Le 16, les gens de Kai-fong-tsen démolirent le kom-sou; le chrétien Tchan-kouang-tche et sa femme furent blessés mortellement. Dans la sous-préfecture de Kien-ping, la plupart des routes étaient alors interceptées, et l'on arrêtait toutes les personnes sur lesquelles on trouvait des médailles ou des chapelets.

Un millier de Ho-nan-jen prirent les armes et menacèrent de se révolter, si les mandarins cherchaient à régler les affaires des chrétiens. Ho-kiu disait hautement : " — Ma cause est claire, ma tête tombera ; mais, avant de mourir, je brûlerai Choué-tong et je tuerai le P. Seckinger. " De Ning-ko-fou aux rives du Kiang, des hommes étaient postés sur toutes les routes, pour saisir le Père, s'il essayait d'entrer dans le pays. Du 15 au 23 juillet, quarante églises, résidences ou écoles furent brûlées ou démolies, et le nombre connu des personnes tués s'élevait à huit.

Restait Choué-tong. C'était la résidence centrale des missionnaires, le dépôt général du matériel de la section de Ning-ko-fou. Le 24 juillet, Choué-tong fut rasé ; les fondements des maisons, du collège et même du mur d'enclos disparurent complètement. Sacristie, chapelles, bibliothèque, lingerie, mobilier, tout fut pillé ; et 2,500 piastres, que le P. Chen-eul avait enfouies, furent découvertes et volées. Un oreiller, garni de crins, fut déchiré ; ce crin provenait, disait-on, des queues coupées par les agents des missionnaires. Un enfant, mis à mort par un malfaiteur, avait été déposé dans une de leurs chambres, et chacun de dire que cet enfant était une victime destinée à leur fournir des médecines et des sortilèges. Au coin du jardin se trouvait le cercueil du P. Fémiani. Quelques bandits le brisèrent, dépouillèrent de ses vêtements le cadavre encore parfaitement conservé et lui tranchèrent la tête. Les restes de ce vénéré Père furent en partie mangés par les chiens. Huit jours après cette horrible profanation, un domestique se glissa furtivement dans le jardin et recouvrit de terre les derniers ossements qui gisaient sur le sol.

Après avoir démoli ou brûlé les églises, les malfaiteurs répandirent le bruit que les chrétiens du Ning-ko-fou étaient entrés en pleine révolte. Ces calomnies furent favorablement accueillies jusqu'à Nanking. Les persécuteurs se tournèrent alors contre les chrétiens qui refusaient d'accepter la pancarte du chen-jén-kiao, pillèrent leurs maisons, enlevèrent leurs femmes et leurs filles pour les vendre. Beaucoup de familles se retiraient dans les montagnes ; quelques chrétiens, à travers mille obstacles,

parvenaient à gagner les rives du Kiang et allaient à Ou-hou demander asile au P. Le Cornec.

Cependant des négociations étaient entamées à Ngan-king. Informé exactement de ce qui se passait au Ning-ko-fou, le P. Seckinger eut, le 23 et le 24 juillet, des entrevues avec Chen-ta-jen, président du tribunal des affaires européennes. Le 26, un délégué nommé Ouang, parti de Ngan-king, passait à Ou-hou et se rendait à Kien-ping, pour prendre des informations sur le meurtre du P. Ouang et sur l'incendie des églises. Un deuxième délégué, Tcheou, envoyé le 28 juillet à Ning-ko-fou, échoua devant l'obstination de Fang-tong-lin. Un troisième délégué, Fong-kin-san, chargé de rechercher et de ramener à Ou-hou les PP. Chen-eul, Bies et André, put seul s'acquitter de la mission qui lui était confiée. Il a délivré le P. André, caché depuis quinze jours sur la montagne de Nang-fou, dans le grenier d'une cabane où la mort allait bientôt l'atteindre. Le P. André est arrivé à Chang-hai la veille de l'Assomption dans un état complet d'épuisement. Le P. Chen-eul avait déjà quitté le Ning-ko-fou ; grâce à un déguisement, il a pu échapper à ses ennemis, et, après avoir couru de grands dangers et souffert de rudes privations, était arrivé à Zi-ka-wei, le 31 juillet. Le P. Bies est le seul missionnaire actuellement retenu sur le théâtre de la persécution. Il se trouve encore au tribunal de Kouang-té-tchéou où le mandarin lui a donné asile le 27 juillet.

Une lettre du R. P. Le Cornec, écrite de Ou-hou, donne une idée exacte de l'action des persécuteurs, de la conduite des mandarins et de la situation des missionnaires et des chrétiens au Ngan-hoei. Nous en citons les passages suivants :

Les belles promesses du vice-roi et du tao-tai ne se réalisent pas ; on continue de tous côtés à vexer impunément les chrétiens.

A Siu-tsen, à Choué-tong et ailleurs, ils errent en grand nombre sur les montagnes, sans vêtements, sans nourriture, ne pouvant même pas revenir récolter le riz et se préparer une faible ressource pour l'année prochaine.

Deux fois des délégués sont allés mesurer les ruines de nos maisons et évaluer les pertes. Ils n'ont point reçu les plaintes de nos chrétiens, n'ont pas adressé un mot de blâme aux persécuteurs, et, après leur départ, les vexations ont recommencé.

Dans la plupart des localités, ce sont les conseillers et les maires qui forcent les chrétiens à apostasier, en affirmant que l'ordre de nous exterminer est venu des mandarins.

Le tao-tai, chargé par le gouverneur du Ngan-hoei de pacifier le pays, n'a publié qu'une proclamation fort timide, où il prie le peuple et les chrétiens de se tenir tranquilles, mais où il n'a pas un mot de blâme pour les faits accomplis. Après avoir séjourné à Kien-ping sans aucun résultat, il s'est rendu à Ning-ko-fou ; là, il assiste impassible à l'agonie de nos chrétiens.

Les 1,500 soldats envoyés de Nan-king par le vice-roi sont à la porte de Ning-ko-fou et construisent un rempart en terre, au sommet d'une colline, pour y établir leur camp. Ils n'ont pas saisi, depuis six jours, un seul des brigands dont le pays est rempli, et qu'ils avaient, dit-on, officiellement mission de combattre. Ils s'occupent fort peu de ce qu'on fait contre les chrétiens ; et, jusqu'à présent, je n'ai pas appris que le tao-tai, ni Ou ta-jen, général de ces troupes, aient rendu justice à une seule famille chrétienne pillée, ou aient protégé une seule famille menacée du pillage.

Les mandarins locaux disent aux chrétiens qui leur présentent des suppliques : "— Allez trouver vos Pères." Le suen-tchen-hien Ouang disait même à Tchen-t sien-kuo, chrétien de Choué-tong : "— Pourquoi es-tu chrétien ?" Et comme celui-ci répondait qu'il l'était déjà au Hou-pé, le mandarin ajouta : "— Tu es donc un vieux chef de religion ? Tu n'en es que plus coupable." Le délégué Fong, allant chercher le P. André au Ning-ko-hien, demandait au mandarin du lieu pourquoi il ne faisait pas arrêter les démolisseurs de nos kom-sou et ceux qui nous poursuivaient.

"— Parce que telle est la consigne, répondit celui-ci.

"— Alors, pourquoi saisir Ou-kin-tao et Hia-fei pong, les ravisseurs de la vierge Chen ?

“ — Parce qu'ils sont venus eux-mêmes se présenter à mon tribunal.”

Le P. Bies priait Ouen-han, mandarin de Kouang-tchéou, d'empêcher le pillage des maisons de nos chrétiens. “ — L'essentiel, répondit le mandarin, c'est de protéger la ville; les petites affaires s'arrangeront plus tard.” Et il ne fit rien. Il serait pourtant bien facile d'arrêter ces désordres dans la plus grande partie du Ning-ko fou et du Kouang-te tchéou. Qu'on saisisse quelques vauriens; qu'on les punisse selon les lois, et, avant huit jours, la paix sera rétablie.

Les mandarins tiennent beaucoup à ce que nous ne retournions pas dans le pays. Aussitôt qu'on a su à Nganking mon arrivée à Ou-hou, le fou-tai a fait promettre au P. Seckinger que je n'irais pas à Ning-ko-fou avant d'en avoir reçu l'invitation du tao-tai. On assurait en même temps au P. Seckinger qu'il pourrait aller au Ning-ko-fou quelques jours après le tao-tai. Or, celui-ci est parti depuis près de vingt jours, et il n'y a encore eu, pour le P. Seckinger, aucune invitation.

On laisse les partisans de Fang-tong-lin forger des armes à leur gré. Kieu-sien-cheng a vu, au village de Ta-ïen trois fournaux qui fonctionnaient continuellement pour la fabrication de coutelas et de fusils.

Ho-kiu est parti dernièrement pour Nan-king avec le sous-préfet Fang et une dizaine de gens de son parti; il va plaider sa cause auprès du vice-roi. C'est Fang-tong-lin qui lui a conseillé d'aller à Nan-king plutôt qu'à Nganking. Au commencement de cette année, Fang-ton-lin a lui-même fait trois ou quatre fois le voyage de Nan-king.

On a renfermé deux petites filles de l'école de Lo-tsen dans le camp de Fang-tong-lin, et deux au tribunal du sous-préfet. Les autres sont toujours sous les verrous, et l'on veut leur arracher, par l'intimidation, des aveux qui puissent justifier le massacre de Lo-tsen. Ho-kiu et les siens ont amassé des caisses de queues coupées et d'hommes de papier, pour les présenter aux mandarins comme un témoignage précieux contre nous. Puis on a remis et on remet encore aux mandarins, des mémoires calomnieux. Du der-

nier maire de village au tao-tai de Ning-ka-fou, tous les fonctionnaires agissent comme s'ils avaient ordre de ne rien faire pour protéger les chrétiens et de laisser tout faire pour les exterminer.

Le P. Chen-leang est encore à Ou-hou, vu l'impossibilité de regagner son district et surtout d'y rester. Les néophytes craindraient de se compromettre en recevant et en cachant un Père, dont la retraite serait bien vite découverte. D'un autre côté, que faire pour nos chrétiens quand les mandarins s'obstinent à les persécuter ?

Si terrible que soit la persécution, nous espérons, cependant, rentrer dans nos chrétientés désolées. L'insuccès des démarches d'Ho-kiu à Nan-king semble légitimer nos espérances. Le 16 août, on lisait, à la porte du palais du vice-roi, l'affiche suivante :

Moi, Chen, vice-roi des deux Kiang, je porte mon jugement sur le mémoire que toi, Ho-kiu, immigré dans la sous-préfecture de Kien-ping, m'as présenté.

Si les chrétiens de cette contrée se sont rendus coupables, tu aurais dû les accuser devant les mandarins locaux, et laisser à ceux-ci le soin de traiter ces affaires. De quel droit t'es-tu mis à la tête d'une bande d'individus pour incendier une église, tuer deux hommes et brûler leurs cadavres ? De plus, comme si ces crimes ne te suffisaient pas, tu es sorti de ton pays avec ta bande, et tu as incendié les églises des sous-préfectures de Hien-tchen et de Ning-ho. Tu as agi ainsi avec une témérité audacieuse et au mépris de toutes les lois.

J'ordonne en conséquence que Ho-Kiu soit mis sous la garde du kiang-ning-fou, et que le grand-juge et le tao-tai saisissent immédiatement les autres accusateurs Ho-ta-tié, Yu-in-long et Hou-iun-tin, qu'ils recherchent la vérité, et qu'ils me remettent ensuite leur jugement, afin que la sentence qu'ils porteront soit exécutée. Je remets à ces juges les mémoires que Hu-Kiu, Yu-in-long et Hou-iun-tin m'ont présentés. Ces mémoires me seront rendus.

Je porte sur le mémoire de Yu-in-long, immigré dans la sous-préfecture de Kien-ping, le même jugement que sur celui de Ho-Kiu.

Je porte sur le mémoire de Hou-iun-tin, immigré dans la sous-préfecture de Kien-ping, le même jugement que sur celui de Ho-Kiu.

Le 27 de la 6e lune.

Le R. P. Bies écrit de Kouang-te-tchéou, le 23 août 1876 :

Hier, le délégué Fong est arrivé ici pour me reconduire à Chang-hai. Ce serait une bonne occasion de revoir nos

Pères, et je désirerais en profiter ; néanmoins, dans les circonstances actuelles, je crois qu'il ne faut pas encore céder. J'ai donc refusé les offres du délégué ; le mandarin a mis tout en œuvre pour se débarrasser de moi : mais, si je pars, on accablera encore nos chrétiens de vexations, et nos dernières espérances seront bientôt anéanties. Tant que je suis ici, le mandarin a des précautions à prendre, et il n'ose persécuter ouvertement, car, à chaque instant, je puis réclamer. Je veux donc répondre au mandarin que je ne partirai pas, que j'ai peur d'être assassiné en route, tant qu'on n'aura pas arrêté les mauvais maires et conseillers.

Avant-hier, je me suis rendu jusqu'à notre maison ; dans les rues, personne n'a murmuré un seul mot ; j'ai dit ensuite au mandarin que, s'il craint pour moi, il peut me faire accompagner dans mes sorties par deux soldats. Je voulais lui faire comprendre que je ne resterai pas ici comme prisonnier ; aussi n'a-t-on pas insisté pour empêcher mes communications avec les chrétiens. Le même jour, deux hommes à cheval sont entrés dans notre maison ; ils se sont donnés pour des délégués du vice-roi, chargés de prendre des informations ; ils ont proféré des malédictions, ont demandé qui nous avait vendu ce terrain, et combien de diables d'Europe il y avait encore là. J'ai fait immédiatement avertir le mandarin d'arrêter ces individus ; il n'en a rien fait, et ces hommes sont encore à l'auberge. Peut-être sont-ils envoyés par Fang-tong-lin ou par Ho kiu.

LE PROTESTANTISME EN CHINE

Le dernier rapport du vicariat apostolique du Kiang-nan, imprimé à Chang-hai au mois de juillet 1876, contient d'instructifs renseignements sur l'état des missions protestantes en Chine, et en particulier dans la province du Kiang-nan. Nous les reproduisons.

I

Il y a plus de soixante ans que les premiers ministres protestants sont venus prêcher leurs doctrines au peuple chinois. Ceux qui leur ont succédé ont établi des stations évangéliques dans la plupart des provinces de l'empire; et le Kian-nan, grâce à ses ports nombreux, est un champ naturellement ouvert à leurs prédications.

Voici les noms des Sociétés protestantes qui envoient des missionnaires en Chine, et les dates des premiers envois :

1 London missionary Society.....	1807
2 Netherlands missionary Society.....	1827
3 American Board of Commissioners for Foreign Missions	1830
4 American baptist Board of Foreign Missions, new styled American baptist missionary Union..	1834
5 Board of Foreign Missions of the protestant epis- copal Church in the United-States.....	1835
6 Church of England missionary Society.....	1837
7 Board of Foreign Missions of the presbyterian Church in the United States).....	1838
8 General Baptist Missionary (England)..	1845
9 Evangelical missionary Society in Basel.....	1847
10 Rhenish missionary Society.....	1847
11 Board of Foreign Missions of the Southern bap- tist Convention in the United States.....	1847
12 Seventh day baptist missionary Society (United- States	1847
13 American methodist episcopal missionary So- ciety	1847

14 Foreign Mission Board of the presbyterian Church in England.....	1847
15 Missionary Society of the methodist episcopal Church in the Southern States of America..	1848
16 Missionary Society at Lund, in Sweden.....	1849
17 Cassel missionary Society.....	1850
18 Berlin missionary Society.....	1851
19 Wesleyan missionary Society (England)...	1852
20 Chinese evangelization Society (England).....	1853
21 Netherlands chinese evangelization Society.....	1855
22 Board of Foreign Missions of the Dutch reformed Church in the United States.....	1858
23 Mission Union for the evangelization of China in Pomeraniâ	1858
24 English baptist Missionary Society.....	1860
25 New connection methodist missionary Society in England.....	1860
26 French protestant missionary Society at Paris...	1860
27 American United presbyterian Mission.....	1860
28 Chinese Inland evangelization Society.....	1862
29 Society for the propagation of the Gospel in Foreign Parts.....	1862
30 United methodist free Church missionary Society in England.....	1864
31 Missionary Board of the United presbyterian Church of Scotland.....	1865

De ces 31 Sociétés, 11 appartiennent aux Etats-Unis ; 11 à l'Angleterre ; 4 à l'Allemagne ; 2 aux Pays-Bas : 1 à la Suisse ; 1 à la Suède, et 1 à la France.

Deux autres Sociétés dites *The National Bible Society of Scotland* et *The Woman's Union Mission* ont également des agents en Chine.

De 1807 à 1867, 338 missionnaires européens ou américains ont été envoyés en Chine par les 31 Sociétés ci-dessus mentionnées.

Le nombre des prédicants indigènes pendant ces soixante années ne nous est qu'imparfaitement connu ; toutefois, la statistique suivante, publiée par le ministre Miles Justus

Knowlton, membre de l'*American baptist Missionary Union*, nous donne des chiffres qu'il est utile de faire connaître.

	1853	1863	1864	1868
Stations (dans les ports et à l'intérieur du pays).....	26	108	130	306
Prédicateurs indigènes.....	59	141	107	365
Chrétiens indigènes.....	351	1,974	2,607	5,743

Cette année même, le ministre John W. Davis a publié une statistique du nombre des missionnaires protestants en Chine en 1875, statistique que le *Chinese Recorder and missionary Journal* a imprimée dans son cinquième volume. Nous la reproduisons ici :

Stations principales.....	41
Missionnaires ordonnés.....	189
— médecins.....	10
— chargés des presses.....	3
— laïcs.....	24
Femmes.....	210
Hommes.....	226
	436

Cette dernière statistique laisse dans l'oubli deux chiffres qu'il serait important de connaître. On se demande, en effet, quel est actuellement le nombre des chrétiens protestants indigènes et celui des prédicants américains, européens et chinois.

II

Nous n'avons point à parler ici de l'action du protestantisme dans les diverses contrées de la Chine ; nous nous bornerons à signaler son apparition au Kiang-nan, à faire connaître ses travaux et les résultats qu'il a obtenus.

Le traité de Nan-king, conclu le 20 août 1842 entre l'Angleterre et le gouvernement chinois, mit fin à la guerre de l'opium et ouvrit au commerce européen quatre nouveaux ports, parmi lesquels on comptait celui de Chang-hai. L'année suivante, au mois de décembre, le Rév. Walter-Henry Medhurst et M. Lockhart abordaient dans cette ville, en même temps que le consul de Sa Majesté Britannique ; ils

appartenaient tous deux à la Société de la Mission de Londres. Depuis leur arrivée jusqu'au départ de M. Medhurst pour l'Angleterre, le 10 septembre 1856, dix autres Sociétés choisirent Chang hai pour le centre de leurs opérations évangéliques, et y envoyèrent 57 missionnaires.

Les prédications dans les temples ou autres bâtiments loués pour cette fin, la distribution de la Bible et de traités religieux, la formation d'écoles pour l'éducation des enfants, étaient alors et sont encore aujourd'hui les moyens employés par les ministres pour la propagation du protestantisme.

En 1843, avant l'arrivée des membres de la Mission de Londres, la révision des traductions chinoises de l'Ancien et du Nouveau-Testament fut résolue dans une conférence tenue à Hong-kong ; et une commission de cinq délégués, nommés par les ministres des différentes stations, fut chargée de ce travail. Les délégués tinrent leur première session à Chang-hai, pendant l'été de 1847 sous la présidence du Rév. W.—Medhurst ; et, à la fin de juillet 1850, la révision du Nouveau-Testament était achevée ; celle de l'Ancien Testament, fut terminée au printemps de 1853.

Cette même année, les églises d'Angleterre offrirent un million de Bibles à la nation chinoise. Les presses de Chang-hai, surtout celles de la Société biblique, furent constamment occupées, durant trois ans, à les imprimer. Un nouveau système de colportage fut bientôt organisé : Bibles et traités se répandirent plus rapidement et plus au loin.

Chang-hai compte un personnel de 26 membres ainsi répartis :

Missionnaires ordonnés.....	10
Directeurs d'imprimerie.....	1
Missionnaires laïcs.....	4
Femmes.....	11
TOTAL.....	25

Depuis le 23 mai 1875, Chang-hai est devenu siège épiscopal, et le Rév. William Armstrong Russel, évêque du Nord de la Chine, a élevé le temple de la Trinité au rang.

de cathédrale. Ce temple appartient au gouvernement et à la communauté anglaise de Chang-hai.

Un autre temple, connu sous le nom d'*Union Chapel*, a été élevé aux frais de la mission de Londres. L'*American Mission of the protestant Episcopal Church U. S. A.* en possède un, au quartier américain de Hong-ken, sous le titre de *Church of our Saviour*.

Le dimanche 13 septembre 1874, le ministre Lambuth, de la *Missionary Society of the Methodist Episcopale Church in the Southern States America*, a ouvert sur la concession française un temple où 120 personnes peuvent aisément trouver place, dit le rédacteur du *Chinese Recorder*.

Dans l'enceinte de la ville murée, le protestantisme a élevé sept ou huit temples ; mais tout document nous fait ici défaut, et nous ne saurions dire à quelle secte ils appartiennent.

En dehors de la porte de l'Ouest, sur le bord de la route française qui conduit à Zi-ka-wei, se trouve la *South-Gate Chapel* ; elle relève du *Board of Forengn Missions of the Presbyterian Church in the United States*.

Les protestants possèdent actuellement à Chang-hai deux écoles primaires et deux hôpitaux.

Jusqu'ici, ils n'ont point adopté le journalisme quotidien comme moyen de propagande. Cependant l'*American Presbyterian Mission* publie en chinois une revue hebdomadaire intitulée *Ouan-ko-kong-pao* (nouvelles générales des dix mille royaumes), avec ce sous-titre : *Chinese Globe Magazine devoted to the extension of knowledge relating to the geogrophy, history, civilisation, politic, religion, science, art, industry, and general progress of Western countries*. Les questions religieuses y occupaient autrefois une plus large place qu'aujourd'hui.

Outre cette revue, il en existe une autre, qui paraît tous les deux mois, en anglais, sous le titre de *The Chinese Recorder and Missionary Journal*. Les travaux d'histoire et de linguistique, les recherches bibliques, les récits de voyage, une chronique religieuse, un compte-rendu de publications nouvelles en forment la matière la plus ordinaire ; et ses rédacteurs, comme ceux du *Ouan-ko-kong-pao*, n'ont point pour but de combattre le catholicisme.

Telles sont les œuvres des ministres protestants à Chang-hai.

SECTION DE SOU-TCHÉOU.—L'*American Presbyterian Church North* et l'*American Presbyterian Church South* entretienne chacune deux ministres à Sou-tchéou ; l'*American Southern Methodist Church* et la *London Mission* y sont représentées par des prédicants indigènes.

Kouen-sé possède une station et un prédicant chinois.

SECTION DE SONG-KIANG.—On ne rencontre dans cette section aucun ministre américain ou européen ; toutefois le protestantisme y a établi quatre stations à Song-kiang, à Ta-zang, à Kang-wè et à Né-ziang ; chacune d'elles a son prédicant. Celle de Né-ziang a été inaugurée, le 16 mai 1876, par le ministre Lambuth.

SECTIONS DE NÉ-WEI ET DE HAI-MEN.—Le protestantisme n'a pas de stations dans ces deux sections.

SECTION DE NAN-KING.—Une résidence habitée par un ministre européen a été fondée dans cette ville par la *China Island Mission*. De plus, l'*American Presbyterian Church*, dans son assemblée annuelle, tenue à Ning-po au mois de janvier 1876, a permis aux ministres Whiting et Leaman d'y établir une nouvelle station. Le 1er septembre suivant, le Rév. Leaman y a loué une maison, où, un mois plus tard, son confrère est venu le rejoindre.

La *China Inland Mission* a établi depuis longtemps une station à Yang-tchéou et la confie actuellement à la garde d'un prédicant indigène. C'est à elle aussi qu'appartiennent les deux maisons de Tchen-kiang. Dans l'une, le ministre Mac-Carthy dirige des écoles ; l'autre est habitée par un Chinois, Tai-tchéou et Tsin-kiang ont deux prédicants.

Ning-ko-fou et Tai-ping-fou ont chacune un prédicant qui relève de la *China Inland Mission*.

Ou-hou, Ta-tong, Ngan-king, Tsin-yang et Tché-tchéou sont autant de postes occupés par la même Société. Ngan-king a deux ministres européens ; dans les autres villes, on ne rencontre que des prédicants indigènes.

Les ministres de cette Société, dirigée par M. Taylor, ont revêtu le costume chinois, comme les missionnaires catholiques.

Tels sont les renseignements, bien incomplets sans doute, que nous pouvons donner sur l'état actuel du protestantisme dans le vicariat du Kiang-nan. Les statistiques ne donnent pas le chiffre des Chinois convertis ; cependant nous avons de sérieuses raisons de croire qu'ils ne sont pas nombreux.

AU VATICAN.

Durant les fêtes de Noël, le Vatican rappelait la Crèche de Bethléem ; de toutes parts, les chrétiens fidèles y venaient rendre hommage à celui qui est le Vicaire de l'Enfant-Dieu sur la terre : les princes de l'Eglise et les princes de la terre, les représentants des nations, les grands et les petits, les riches et les pauvres, toutes les conditions et tous les âges se rendaient auprès du Saint Père ; ils lui exprimaient leur dévouement, ils en recevaient les conseils les plus appropriés aux difficultés des circonstances. C'est un spectacle qui ne frappe plus, parce qu'il devient ordinaire ; mais nous demandons à quelle majesté déchuë sont rendus des hommages aussi universels, nous demandons quel est le souverain dépossédé, quel est même le souverain, au milieu de l'éclat des victoires et de la puissance, qui est l'objet d'un pareil concours, de tant de sacrifices, d'une si inébranlable fidélité. L'Eglise catholique seule offre cet étonnant spectacle : ce n'est certes pas un signe de décrépitude et de mort, c'est un puissant motif d'espérance. Ce n'est pas la défaite, c'est l'épreuve, et l'on sait que c'est après les plus cruelles épreuves que l'Eglise brille d'un plus vif éclat et remporte les plus glorieux triomphes : *Merses profundo, pulchrior evenit.*

Le 6 Janvier, jour de l'Épiphanie, le pèlerinage italien a été reçu en audience solennelle par le Saint-Père. Nous donnons ci-après le texte de l'Adresse à Pie IX par M. le commandeur Aquaderni et la réponse du Pape

Voici l'Adresse :

“ Très-Saint Père,

“ Au commencement de la nouvelle année, nous voici réunis autour de vous, comme des fils aimants et dévoués qui se serrent autour de leur Père adoré et dans les jours de joie et dans les jours de tribulation.

“ En effet, tandis que nous sommes heureux de vous contempler ici présent, nous sentons notre cœur profondément blessé en songeant aux liens qui vous enchaînent et avec vous l'Eglise de Jésus Christ, et en considérant, pour comble de tristesse et d'humiliation, que ces chaînes vous

furent imposées par les mains sacrilèges de fils égarés de notre patrie.

“ C'est pourquoi les fléaux divins s'appesantissent terriblement sur la malheureuse Italie et la main de l'Éternel ne suspendra pas la rigueur de sa justice, puisque, hélas ! l'esprit impie de la Révolution menace l'Église de nouvelles persécutions et de nouvelles calamités.

“ Non-seulement l'Italie, mais l'Europe et le monde entier, sont en proie à l'inquiet pressentiment de terribles et inévitables catastrophes. De toutes parts on demande la lumière, et les ténèbres s'épaississent plus obscures et plus sinistres ; on demande l'ordre, et la négation de toute autorité se lance avec plus d'audace pour ébranler et démolir les bases sociales : on veut la civilisation, et on la dénature et engloutit sous l'onde furieuse des exigences païennes de ce siècle corrompu et impie.

“ Que reste-il donc désormais à l'humanité, sinon d'implorer de Dieu les miséricordes qu'il a promises aux ardentes supplications des cœurs contrits et humiliés ? Que lui reste-t-il, sinon d'implorer du Rédempteur éternelle qu'il ait pitié de nous et de notre patrie, qu'il vienne au secours de la barque de Pierre battue par les plus furieuses tempêtes, et qu'avec sa toute-puissance il mette fin au désordre, aux injustices, aux persécutions, aux luttes fratricides qui troublent et déchirent la société ?

“ Voilà pourquoi nous avons pris le bourdon des pèlerins et nous sommes accourus à la tombe des saints Apôtres ; et maintenant nous nous réunissons au pied du trône de Pierre vivant en vous, Très-Saint Père, en vous, Vicaire de ce Verbe divin, qui est l'auteur et le conservateur providentiel du genre humain.

“ Sur la tombe de saint Pierre, nous avons imploré de Dieu la liberté et la paix de l'Église catholique, l'ordre et la paix dans notre patrie et dans le monde tout entier. Et ici, à vos pieds, Très-Saint Père, nous sommes venus rendre un nouveau témoignage à votre suprême autorité, à l'autorité du Pontife et du Père universel ; vous rendre à vous et par vous un nouvel hommage de soumission aux droits de Dieu, confiant ainsi qu'il daignera enfin exaucer nos vœux ardents et faire reflourir sur la terre le règne universel de Jésus-Christ dans la plénitude de ses miséricordes.

“ Très-Saint Père, daignez unir vos saintes prières à nos supplications, daignez nous adresser votre parole de vérité et de vie ; accordez à la catholique Italie une nouvelle bénédiction qui tombe sur les courageux afin qu'ils persévèrent ; sur les tremblants afin qu'ils se fortifient et ne

cèdent point au découragement qui finit par s'emparer d'eux ; sur les abattus, afin qu'ils recommencent à espérer et à combattre en suivant fidèlement cette voie que, comme vous avez toujours fait, vous daignerez tracer encore à vos enfants dans les présentes détresses, pour que tous dans la concorde, l'union et la persévérance, nous puissions opérer quelque bien pour la très-sainte cause de l'Eglise et pour le salut de notre patrie."

Le Pape, qui avait écouté cette lecture avec attention, en approuvant les pensées du geste et du regard, s'est levé et a répondu par cette improvisation :

" Je m'associe pleinement à tout ce qu'a dit le président de cette assemblée qui m'est si chère. Mes paroles seront un écho des siennes ; mais elles auront ceci de plus que le sceau du Vicaire de Jésus-Christ leur donnera le double avantage de vous tenir sans cesse éloignés du dangereux sentier de notre siècle et d'ouvrir davantage vos cœurs à la confiance en Dieu.

" Hélas ! il est bien vrai : l'Italie se trouve réduite en l'état où elle vient d'être dépeinte. Les événements rapides qui, dans ces derniers temps, se sont succédé dans la Péninsule ont produit l'union des Etats qui, séparés autrefois, n'en formaient pas moins cette belle partie de l'Europe.

" Oui, ces Etats sont unis à cette heure politiquement ; mais ils étaient unis déjà, et le lien qui faisait un tout de l'Italie était le doux lien de la foi et de la religion de Jésus-Christ.

" On a eu la pensée (pensée horrible et scélérate) de briser ce doux lien, et on a enserré l'Italie dans les lacets d'une politique ténébreuse.

" Le lien sacré qui unissait alors l'Italie était fortifié par le riche patrimoine de l'Eglise, qui partout encourageait les arts, alimentait les pauvres, pourvoyait à la dignité du culte, à la diffusion de la foi, au soutien de l'éducation chrétienne.

" Aujourd'hui, le clergé étant appauvri, les moines bien-faisants chassés de leurs monastères, les pauvres frappent vainement aux portes : ils ne trouvent plus les pieux bien-faiteurs qui leur donnaient du pain s'ils avaient faim, des vêtements s'ils étaient nus. Au contraire, ils entendent des voix qui leur répondent avec les paroles déjà condamnées par l'apôtre saint Jacques : *Calefacimini et saturamini*.

" Or, l'union présente a-t-elle développé le commerce ? Il est certain qu'au temps où les Etats de la péninsule étaient unis par le lien de la foi, le commerce n'était pas plongé dans le marasme qui excite à cette heure notre compassion, à cause des désastres qu'il a subis.

“ Je n'entre pas dans les détails : vous vivez au milieu du monde, vous le connaissez ; seulement j'ajoute qu'à Rome les commerçants viennent me dire qu'ils manquent de pain.

“ Peut-être les propriétaires ont-ils gagné au changement ? Ah ! interrogez-les ! Dans l'ancienne union, ceux du second ordre, et même les plus petits, se suffisaient. Ont-ils cru que les nouveaux maîtres réaliseraient la promesse de diminuer les impôts ? Ces impôts se sont accrus au point qu'on ne peut plus les payer et que les propriétaires, en majorité, voient leurs patrimoines saisis en tout ou en partie par le fisc : fléau que déplorent publiquement en d'après discours certains individus appartenant au soi-disant *Corps législatif*.

“ De telle sorte que les malheureux propriétaires, dépouillés de leur ancienne fortune, se trouvent dans l'impossibilité de placer leurs fils et d'entretenir honnêtement leur famille.

“ Je ne poursuis pas l'énumération de ces maux, il y en aurait beaucoup à joindre à ceux que j'indique. Je dis simplement que les clameurs des peuples souffrants s'élèvent de toute part, que les gens de bien gémissent sur la situation, en constatant l'impossibilité de marcher plus longtemps dans ce malheureux chemin.

“ Quelles remarques fait-on hors de l'Italie ? Ceux qui la gouvernent ne les ignorent pas. Quant à nous, qui avons sous les yeux ce lugubre spectacle, avertissons-les qu'ils aient à retirer leurs pas de la pente qui descend à l'abîme.

“ Et cela fait, tournons-nous vers Dieu et prions-le de soulager nos malheurs d'un regard de sa miséricorde, et d'arrêter le châtement que nos fautes ont mérité.

“ Nous devons en même temps, au commencement de cette année, ouvrir notre cœur à la confiance, avec l'espoir que cette confiance ne sera pas trompée.

“ Sans doute les apparences sont contraires, mais il faut se garder de prendre les apparences pour des faits accomplis.

“ Hélas ! quelques hommes (se disant catholiques) voudraient que l'Eglise se rapprochât de l'Etat et regardât comme définitive et irrévocable la juridiction usurpée de la *souveraineté temporelle*.

“ Quant à moi, je me souviens de mes serments, et avec l'aide de Dieu, je les remplirai sans prêter l'oreille à certains arguments suggérés par la fantaisie et par l'orgueil à des têtes exaltées.

“ Je respecte ces serments faits à Dieu, et je conseille à tous ceux qui veulent prêter serment d'accomplir certaines-

lois en partie contraires à Dieu, de s'abstenir d'un acte qui, étant ainsi seul et isolé, est blâmable.

“ Pour vous, mes très chers, n'ayez point de rapports avec les esprits qui cèdent à la fantaisie, à l'orgueil, et non à la réflexion. Mais, unis et compactes, continuez de combattre, par tous les moyens légaux, afin de repousser sans cesse les attaques contre l'Eglise et contre la société.

“ Que si un enfant sans défense, là, dans la grotte de Bethléem, gémissant et pleurant, un enfant privé de toute marque de grandeur et de force, a pu frapper d'épouvante Hérode, jeter le trouble à la cour, et agiter la ville entière de Jérusalem, pourquoi n'aurions-nous pas confiance en Lui? Bien qu'Enfant, Dieu n'est-il pas toujours le Tout-Puissant, ne peut-il pas lever son bras, secourir l'Eglise et disperser ses ennemis?

“ Ah! oui, supplions cet enfant de nous donner un nouveau témoignage de sa puissance, et, en attendant, de lever son bras aimant pour nous bénir et pour rejeter les ennemis de son Eglise. Supplions sa souveraine bonté d'être toujours notre confort et notre refuge. Supplions-le de nous mettre au cœur la promptitude et la fidélité à le suivre, afin que, comme nous avons la croix sur la poitrine nous la portions aussi dans le cœur.

“ Et maintenant je vous bénis dans vos personnes, dans vos familles, dans tous vos biens, à seule fin que règnent parmi vous la paix, la concorde, l'union, le seul désir de vous consacrer absolument au service de Dieu, et chacun, en ce qui le concerne, au remède des maux qui affligent la société.

“ Partez donc de Rome bénis de Dieu, bénis de son vicaire, bénis dans le temps et à l'heure de la mort, pour que vous soyez dignes de le bénir éternellement.”

Benedictio Dei.

BEAUX EXEMPLES.

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* d'Angers, le récit suivant publié par M. l'abbé Sécher :

“ Il y a quelques semaines, je venais d'entrer au secrétariat de l'évêché, à une heure où je n'y vais que très-rarement, lorsque la Providence y conduisit un étranger qui avait précisément besoin de me parler. Son aspect tout d'abord me frappa. Il tenait à la main un gros bâton de houx tout poudreux ; à ses épaules était suspendu un sac grossier ; il avait une barbe inculte et une mise plus que négligée ; sans l'air de modeste assurance que je remarquais en lui, je n'aurais pu hésiter un seul instant à croire que j'avais devant moi un mendiant. Incertain sur le but de sa visite, je ne savais quelles paroles lui adresser. Il s'aperçut sans doute de mon embarras, et se hâta de me dire qu'il ne venait pas me demander l'aumône, mais qu'il espérait que je voudrais bien cependant lui rendre un service. L'ayant invité à s'expliquer, il le fit en des termes que je vais m'efforcer de reproduire le plus fidèlement possible

“ — Ce n'est pas ici le lieu, me dit-il, de vous raconter en détail ma longue et triste histoire ; mais vous auriez peine à comprendre le motif qui m'amène, si je ne soulevais un peu le voile qui cache mon passé. Ma vie n'a été qu'une longue suite d'épreuves. Je n'ai pas le droit de m'en plaindre, car, hélas ! je suis un grand pécheur, et je n'ai que trop mérité les tribulations que j'ai partout rencontrées sur ma route. Pour vous donner une idée du mal que j'ai fait, songez que, jusqu'à dix-sept ans, je n'avais entendu parler de Dieu que pour le blasphémer, et je n'en parlais moi-même que pour le maudire. Mes pauvres parents étaient trop peu religieux pour avoir le moindre souci de mon âme ; j'avais à peine dix ans, qu'ils me jetèrent dans une manufacture où régnaient tous les vices. Je fus bientôt dépravé et je devins corrupteur à mon tour, communiquant à d'autres la contagion dont j'étais atteint, et commettant le crime sans aucun remords. A dix-sept ans, j'eus le bonheur de rencontrer un prêtre charitable, à qui

je découvris l'état de mon âme ; il en eut pitié, m'instruisit et me fit faire ma première communion. C'est de là que date ma conversion. A cette époque également, Dieu voulant sans doute me fortifier d'avance contre une tentation terrible qui allait commencer pour moi et qui dure encore, m'inspira la pensée d'accepter d'avance toutes les souffrances de cette vie en expiation de mes fautes. Ce fut là mon salut. Sans cette lumière, je ne sais si parfois je n'aurais pas succombé sous le poids de mes infortunes. Je n'ai pas eu un moment de répit : partout des revers, partout des déceptions, aucun projet ne m'a réussi, toutes mes entreprises ont échoué. La main vengeresse de Dieu me poursuit sans relâche et me frappe en tout lieu. Sans parents, sans amis, sans position, je cherche partout un lieu de repos et ne le trouve nulle part. Et cependant, je dois le reconnaître, au milieu de tant d'adversités, le bon Dieu ne m'a jamais complètement abandonné ; même quand il me châtiât le plus rudement, il m'a toujours procuré le moyen de gagner, par le travail, le pain de chaque jour et les vêtements nécessaires. Il a fait plus, il a permis que je pusse prélever sur mes gages quelque argent, et c'est cet argent que je viens vous prier d'accepter pour le faire passer à nos missionnaires. Ah ! ils s'imposent bien plus de sacrifices pour gagner les âmes à Jésus-Christ que ne m'en ont coûté ces économies. Et pour , j dois le dire, ces épargnes sont le fruit de dures et longues privations ; je m'en trouve bien dédommagé par la joie que je ressens de contribuer à cette sainte œuvre."

"En achevant ces derniers mots, prononcés avec une émotion qui avait gagné les témoins de cette scène, l'étranger tira de sa poche un mouchoir, le développa et y prit un vieux chiffon de papier qui contenait la somme de 247 fr. 20 c.

"A cette vue, mille pensées traversèrent mon esprit. Mais, partagé entre l'étonnement, l'admiration et le respect pour ce pauvre inconnu, j'étais dans l'impuissance de lui faire aucune question ; je me bornai à lui demander s'il ne gardait point quelque argent pour lui-même.

"— Oh ! me répondit-il, j'ai si peu de besoins que le peu qui me reste suffira amplement à les satisfaire, et je tiens si peu à toutes les richesses de la terre que si la Providence me donnait plein d'or cet appartement, je ne serais pas tenté un seul instant, avec la grâce de Dieu, d'en réserver la moindre partie pour moi-même. Puis, je compte bien sur la Providence pour trouver une occupation qui me permette, comme par le passé, de gagner ma vie. Mon métier est celui de berger. Pendant de longues années, je

J'ai exercé aux environs de Lyon, mon pays natal ; depuis quelque temps je n'y trouvais plus d'emploi ; voilà pourquoi j'ai quitté mon pays ; et en ce moment, je me rends à pied en Bretagne où j'espère trouver un bon maître qui voudra bien me confier la garde de son troupeau. Priez Dieu de me faire la grâce de rencontrer sur ma route quelqu'une de ces religieuses familles, que l'on dit encore si nombreuses dans ce pays, auprès de laquelle je puisse tranquillement terminer ma vie."

"Avant de s'éloigner, il me dit :

"— Nul n'a besoin de savoir mon nom ; l'acte que je viens de faire n'est d'ailleurs que l'accomplissement d'un devoir, un moyen de racheter mes péchés. Mais si, par la publicité donnée à l'aumône d'un pauvre comme moi, vous pensiez intéresser quelques uns des riches de cette ville à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, je ne veux pas m'opposer à ce qui vous semblera propre à accroître les ressources de cette Œuvre."

Dans un des derniers numéros de l'*Aquitaine*, journal de Bordeaux, M. l'abbé Castaing raconte le trait suivant, tout aussi édifiant et tout aussi propre à stimuler le zèle des associés de l'Œuvre de la Propagation de la Foi :

"..... J'entendis frapper à ma porte. J'ouvris.

"C'était une vieille domestique qui m'apportait le montant de sa souscription à l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

"J'admirai l'heureuse physionomie de la pauvre femme, son visage modeste dont la vieillesse n'avait pas encore altéré les traits, son regard calme et doux qui exprimait une grande joie intérieure ; j'admirai même son costume pauvre, usé, à peu près correct toutefois, mais dont la composition un peu extraordinaire attestait que, depuis longtemps, elle s'était élevée fort au-dessus des préjugés de la mode.

"—Voilà, M. l'abbé, me dit-elle, tout ce que j'ai pu recueillir."

"Je dépliai le papier qu'elle venait de déposer sur mon bureau. Ce papier contenait 35 francs ; c'était plus que la cotisation de dix personnes. Je la félicitai.

"Et comme j'inscrivais sur le registre de l'Œuvre le nom de la bonne femme et la somme versée par elle, je remarquai que, l'année dernière, à la même date, elle m'avait apporté 36 francs.

"—Nos actions ont baissé, lui dis-je en souriant ; vous me donnez un franc de moins que l'an dernier.

“—C'est vrai, M. l'abbé, cela vient de ce que j'ai perdu cette année plusieurs de mes amies, et, malgré tous mes efforts, je n'ai pu recueillir davantage. Mais cette petite perte sera compensée avantageusement, je crois, par une offrande particulière que je suis chargée de vous remettre.”

Et elle me tendit un pli cacheté.

“—D'où cela vient-il? demandais-je.

“—Je ne puis vous répondre, M. l'abbé. N'insistez pas : on exige le plus profond secret.”

Je décachetai le pli lentement, en me demandant quelle pouvait être la raison de ce mystère. Je trouvai, sous l'enveloppe, 400 francs en billets de banque.

“—Ma bonne, dis-je alors à la zélatrice, je ne puis accepter une pareille somme sans savoir d'où elle provient. La personne qui vous a confié ce secret, peut bien le confier à un prêtre.

“—Non, c'est impossible.

“—En ce cas, je suis obligé de refuser l'argent que vous m'apportez.”

La tristesse couvrit subitement comme un voile le visage de la pauvre femme ; elle leva vers moi des yeux suppliants.

“—Je vous en conjure, M. l'abbé, acceptez.

“—Vous jouez bien mal votre rôle, ma pauvre fille, m'écriai-je. C'est donc bien vous qui donnez ces 400 francs ?”

Elle hésita un instant : il fallait mentir ou avouer sa bonne action. Or, évidemment, cette femme n'avait jamais menti, et elle tenait à son secret. Elle baissa les yeux et ne répondit rien.

“—Ne craignez pas, repris-je. Je garderai fidèlement votre secret. Mais, dites-moi, pouvez-vous faire un tel sacrifice? Cet argent ne vous fera-t-il jamais défaut ?”

Elle me dit alors ses petits secrets. Malgré sa jeunesse de cœur et sa naïve franchise, elle comptait soixante-dix-huit ans. Depuis l'âge de quatorze ans, elle était domestique. Aujourd'hui l'heure du repos a sonné. Elle s'est “retirée.” Mais elle loge à un quatrième étage pour pouvoir donner aux missionnaires les petites rentes qu'elle a gagnées à la sueur de son front.

...J'accompagnai respectueusement la bonne femme, qui me dit encore en me quittant :

“—Vous garderez mon secret, n'est-ce pas, M. l'abbé ?

“—Oui, certainement.

“—Et vous prierez pour moi ? Je vais paraître bientôt devant le bon Dieu ; priez pour que je n'y arrive pas les mains vides de mérites.”